

Bilan opérationnel hebdomadaire de l'ANP

02 terroristes abattus et 12 éléments de soutien arrêtés en une semaine

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 23ème année **D'ALGERIE**

N°6991 - SAMEDI 28 SEPTEMBRE 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Ressortissants étrangers détenteurs de passeport marocain

Obligation d'obtention du visa d'entrée au territoire national

P03

«Grosse» affaire de corruption devant le juge au tribunal de Sidi M'Hamed

Chloral et les 800 milliards évaporés

Lire en page 03

P07

ORAN

Déclenchement de la guerre de libération
Rebiga s'enquiert des préparatifs de l'œuvre historique «l'âme de l'Algérie»

Réseau de fibre optique
5.800 foyers raccordés en ce mois de septembre

Vol de véhicules
Démantèlement d'un réseau criminel international



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Etablissements privés d'éducation

Examen d'un projet de décret exécutif fixant les procédures d'agrément

Le Gouvernement a examiné, mercredi, lors de sa réunion présidée par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, un projet de décret exécutif fixant les conditions et les procédures d'agrément, de fonctionnement et de contrôle des établissements privés d'éducation et d'enseignement, indique un communiqué des Services du Premier ministre. Lors de sa réunion consacrée au suivi de la rentrée scolaire et universitaire, le Gouvernement a examiné "un projet de décret exécutif fixant les conditions et les procédures d'agrément, de fonctionnement et

de contrôle des établissements privés d'éducation et d'enseignement", précise la même source. Ce projet de décret exécutif vise "à améliorer la qualité de l'enseignement et les conditions de scolarisation, et à promouvoir les normes techniques et pédagogiques applicables à l'investissement privé dans le domaine éducatif, et à assurer la complémentarité avec le secteur public à travers la consécration de la loi d'orientation sur l'éducation nationale comme une référence fondamentale pour l'activité de ces établissements", souligne la même source.

Tindouf

Acheminement d'aides humanitaires Vers les camps des réfugiés sahraouis



Des aides humanitaires fournies par le Croissant rouge algérien (CRA), ont été acheminées, mercredi depuis la base aérienne de Boufarik de la première Région militaire, au profit des frères sahraouis dans les camps de réfugiés à Tindouf à la suite des récentes inondations, a indiqué, jeudi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre du renforcement des liens humanitaires et fraternels entre les peuples algérien et de la République arabe sahraouie démocratique, pays frère, 70 tonnes d'aides humanitaires

composées de literies et de diverses denrées alimentaires, ont été acheminées, mercredi 25 septembre 2024, depuis la base aérienne de Boufarik de la première Région militaire", précise la même source. Ces aides humanitaires, fournies par le CRA, ont été transportées "à bord de deux (2) aéronefs militaires relevant des forces aériennes algériennes vers l'aéroport de Tindouf, afin de les distribuer à nos frères sahraouis dans les camps de réfugiés dans la wilaya de Tindouf à la suite des récentes inondations", conclut la même source.

Ligue des sénats et conseils consultatifs d'Afrique et du monde arabe

Le Conseil de la nation prend part à une rencontre consultative

Une délégation parlementaire du Conseil de la nation prendra part, les 26 et 27 septembre à Malabo (Guinée équatoriale), à la 11e rencontre consultative de la Ligue des sénats, conseils consultatifs et conseils similaires d'Afrique et du monde arabe, a indiqué mercredi un communiqué de l'institution. "Chargée par le président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil, une délégation parlementaire du Conseil de la nation prendra part, les 26 et 27 septembre 2024 à Malabo (Guinée équatoriale), à la 11e rencontre consultative de la Ligue des

sénats, conseils consultatifs et conseils similaires d'Afrique et du monde arabe", a précisé le communiqué, ajoutant que la délégation sera "conduite par le vice-président du Conseil de la nation, M. Ahmed Kharchi, en qualité de représentant du président du Conseil de la nation, M. Salah Goudjil". Cette rencontre portera sur "le renforcement de l'action parlementaire commune des pays du Sud pour relever les défis de développement et environnementaux", et ce, à travers trois séances consacrées à l'examen et au débat de plusieurs questions.

Conseil de sécurité

Attaf préside à New York une réunion des MAE du groupe A3+



Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, a présidé à New York une réunion des ministres des Affaires étrangères du groupe A3+ tenue à l'initiative de l'Algérie, a indiqué mercredi un communiqué du ministère. Le groupe A3+ comprend les trois pays africains membres non permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies (Algérie, Sierra Leone et Mozambique), ainsi que le Guyana, qui a des liens de solidarité historiques avec le continent africain. La Somalie a également pris part à cette réunion en prévision de son mandat au Conseil de sécurité qui débutera le 1er janvier 2025, succédant au Mozambique, selon

le communiqué. "Tenue à l'initiative de l'Algérie, qui assure la coordination du groupe, cette réunion a permis de renouveler l'engagement en faveur de la poursuite de la concertation régulière et de la coordination étroite sur les différentes questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil de sécurité, et d'examiner les moyens de préserver ce mécanisme de concertation et de le rendre plus performant et plus cohérent", a précisé la même source. Cette rencontre s'inscrit également "dans le cadre des préparatifs de la prochaine édition de la Conférence de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique, prévue début décembre à Oran", a ajouté le communiqué.

«Baladna»

Sonelgaz s'engage au raccordement du projet à l'énergie dans les délais impartis



Le Président-directeur général (PDG) de Sonelgaz, Mourad Adjal a affirmé l'engagement du Groupe à mobiliser tous ses moyens, en vue de raccorder le projet "Baladna" à l'énergie dans les délais convenus et recommandés par les Hautes autorités du pays, a indiqué, jeudi, un communiqué du Groupe public. Recevant une délégation de cadres dirigeants de la société qatarie "Baladna Food Industries", au siège de la direction générale du Groupe, M. Adjal a affirmé que Sonelgaz avait tracé, à cet effet, une feuille de route pratique, à même de lui permettre de mettre en œuvre tous ses engagements concernant le raccordement à l'énergie. Pour ce faire, 80 Mé-

watts et 08 centrales électriques ont été mis en place dans une première étape, en attendant la réception de la demande de raccordement au gaz par la partie qatarie", précise le communiqué. De son côté, le directeur exécutif de la société qatarie en Algérie, Maurice Ghattas a mis en avant l'importance du projet pour la région MENA, se félicitant du niveau de confiance faite par sa société au Groupe Sonelgaz, selon le communiqué qui a rappelé la tenue, mercredi, d'une réunion élargie entre un nombre de cadres dirigeants des deux parties, en vue d'examiner les questions inhérentes à la réalisation du projet dont les détails techniques.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Une grosse affaire de corruption devant le juge au tribunal de Sidi M'Hamed

Chloral et les 800 milliards évaporés

Par B.Kamel

Où sont les 800 milliards? La casse du siècle était bien préparée et organisée. Mais les enquêteurs algériens en ont voulu autrement. Ils viennent, en effet, de décortiquer les pièces du «puzzle» et les maillons de la filière de Chloral, une société désormais au dessous des soupçons. Le scandale «Chloral» illustre, une nouvelle fois, combien des acteurs utilisent des deniers publics, destinés en vérité à renflouer et booster l'économie, dans des projets porteurs pour assouvir leurs desseins inavoués. Cependant, il semble que tout cet argent n'aurait pas servi à financer des projets utiles, bien au contraire de tels projets ne voient jamais le jour parce que leurs fonds s'évaporent ou carrément partent à l'étranger. Il est clair que l'Etat poursuit, dans ce sillage, le «grand nettoyage» et l'assainissement du climat économique et industriel national de la «mafia» économique. Les jugements des affaires, autant que les procès en profusion depuis 2019 en Algérie, reflètent en effet l'ampleur des dégâts causés à l'économie. Une nouvelle affaire de corruption et de dilapidation vient d'éclabousser la scène médiatique nationale. Elle a un rapport avec des activités louches et frauduleuses à l'étranger et dans laquelle sont impliqués des banquiers et des cadres d'une entreprise spécialisée dans

l'extraction et la commercialisation de sel. Le procès a débuté le 25 septembre 2024 au tribunal de Sidi M'Hamed. 21 accusés prévenus y sont impliqués dont des banquiers et des cadres de Chloral, une entreprise spécialisée dans l'extraction et la commercialisation du sel. Il s'agit d'une récente affaire de corruption qui met en scène l'entreprise Chloral. Un vaste réseau de détournement de fonds et de blanchiment d'argent international est ainsi démantelé et présenté devant la justice algérienne pour rendre des comptes. Selon des sources concordantes, des individus ont détourné des prêts bancaires colossaux accordés par les banques publiques algériennes pour financer des activités frauduleuses à l'étranger. Encore une fois, la question des détournements de fonds à l'étranger refait surface et met en toile la profondeur des «maux» causés à l'économie nationale.

Des banques accordent des prêts depuis plusieurs années pour financer des projets économiques censés contribuer à la relance de l'économie. Mais ces prêts bancaires, au lieu d'être exploités à bon escient, seraient dilapidés voire volatilisés vers l'étranger. Chloral qui se présentait comme un acteur majeur dans l'extraction et la transformation du sel, a réussi à obtenir des fonds dépassant les 800 milliards de centimes. Cependant, ces fonds n'ont jamais servi à concrétiser des projets en Algérie. Au cœur

du scandale, des montages financiers complexes ont été révélés. Les responsables de Chloral ont constitué des sociétés fictives, à l'image de SARL GIE, sans aucune activité réelle ni matérielle dont le seul but était de gonfler les factures pour obtenir des crédits supplémentaires. La justice a découvert que ces entreprises n'avaient pas de travailleurs et ne respectaient pas les termes des accords de prêts, notamment l'obligation de réaliser 80 % des travaux avant d'accéder à la totalité des fonds. Le procès révèle que des individus ont blanchi l'argent détourné à l'étranger, notamment en Espagne, en France et au Canada, en achetant des biens immobiliers et en faisant d'autres investissements. Pire encore, une grande partie de ces fonds a été dilapidée dans des soirées fastueuses et des hôtels de luxe.

Parmi les transactions frauduleuses, un prêt de 30 milliards de centimes destiné à exporter du sel vers le Canada n'a jamais abouti. Quatorze entreprises sont également poursuivies pour leur rôle dans cette affaire de corruption. Les charges retenues contre les accusés incluent la dilapidation de fonds publics, l'obtention d'avantages illégaux et le blanchiment d'argent. Lors des audiences, le juge a posé des questions incisives aux accusés, leur demandant de justifier l'absence de résultats concrets et de détailler le parcours des fonds.

Après l'entrée en vigueur de la plateforme numérique

Le satisfecit de la Fédération nationale des Associations de parents d'élèves

Par Nadira FOUAD

Le Département de Belabed a le vent en poupe et pour cause, la rentrée scolaire 2024-2025 où des nouveautés tous azimuts sont annoncées pour s'ancrer dans le nouveau contexte numérique international et se mettre au diapason. Pour en connaître les impacts d'une telle nouveauté pour cette rentrée scolaire 2024-2025 via la plateforme numérique, nous avons contacté, hier, par téléphone, la présidente de la Fédération nationale des Associations de parents d'élèves qui a salué ces mesures de numérisation annoncées en grande pompe par le ministère de l'Education et mises en fonction depuis cette rentrée scolaire. En effet, selon Mme Djamilia Khia, ces nouveautés opérationnelles depuis cette rentrée, concernant les inscriptions via la plateforme numérique pour les inscriptions des 1ères années, constituent une aubaine pour tout le secteur surtout pour la Fédération, les Associations et les parents d'élèves dont la mesure où elles sont considérées comme une bouée de sauvetage pour permettre aux parents d'éviter des tracas pénibles dans l'inscription par le déplacement et par les aléas du quotidien. Selon notre interlocutrice, cette mesure est salutaire puisqu'elle permet de s'inscrire dans un nouveau contexte numérique pour la facilitation de l'opération d'inscription qui était à la fois traditionnelle et archaïque qui date depuis des lustres. Les parents d'élèves, selon elle, seront désormais déchargés du poids de tous ces tra-

cas administratifs concernant les pré-occupations scolaires de leurs enfants. Donc, cela sous-entend, selon elle, la fin des ennuis administratifs du parcours de combattant et du casse-tête chinois entre autres pour les parents d'élèves surtout en ce qui concerne les déplacements et autres ennuis que peut générer l'inscription de leurs progénitures. La Fédération nationale des Associations de parents d'élèves, conclut la présidente, est soulagée par ces mesures et se dit être un partenaire pour avoir accompagné le ministère dans ce processus pour voir cette revendication enfin se concrétiser en Algérie, hormis quelques retards. En effet, après l'installation de la plateforme numérique pour l'inscription des élèves, pour cette rentrée scolaire, le ministère de l'Éducation nationale a annoncé la mise en place d'un système de demande de transfert numérique à distance, à partir de cette année scolaire 2024-2025. Dans un communiqué, le ministère informe les concernés «qu'afin de faciliter la tâche aux parents et les accompagner dans la gestion des affaires scolaires de leurs enfants dans les meilleures conditions, les parents souhaitant transférer leurs enfants d'un établissement à un autre et éviter les déplacements entre les établissements, sont informés que le système de demande de transfert numérique à distance a été mis en service à partir de cette année scolaire 2024-2025.» «Les parents doivent se contenter de soumettre leurs demandes via l'espace dédié dans le système d'information du secteur de l'Éduca-

tion nationale à l'adresse suivante: <https://awlyaa.education.dz>, pendant la période du dimanche 8 septembre au samedi 21 septembre 2024». Le ministère de l'Éducation nationale a annoncé, mercredi dernier, notamment dans un autre communiqué que le dépôt des demandes de réintégration des élèves des cycles moyens et secondaire, débutera mercredi 25 septembre 2024, à travers l'espace Parents, en vue de leur accorder une seconde chance pour refaire l'année. Le Département de Belabed est au four et au moulin, eu égard à cette rentrée scolaire où il a annoncé des nouveautés pour cette année, entre autres, l'entrée en vigueur de la plateforme numérique pour les inscriptions, les transferts et autres dont la perspective d'alléger les souffrances des parents d'élèves et leur permettre de mieux s'ancrer sur l'avenir scolaire de leurs enfants. Dans un communiqué officiel du ministère de l'Éducation, il est mentionné que "dans le cadre de la prise en charge des préoccupations des parents, liées à la scolarité de leurs enfants, notamment les demandes de réintégration des élèves des cycles moyens et secondaire, en vue de leur accorder une seconde chance pour refaire l'année dans la limite des places pédagogiques disponibles, le ministère de l'Éducation nationale informe les parents d'élèves désirant réintégrer leurs enfants au titre de l'année scolaire 2024/2025, que la période dédiée au dépôt des demandes sur la plateforme numérique est fixée du mercredi 25 septembre au mardi 1er octobre 2024.

Ressortissants étrangers détenteurs de passeport marocain

Obligation d'obtention du visa d'entrée au territoire national

Le Gouvernement algérien a décidé de rétablir, avec effet immédiat, l'obligation d'obtention du visa d'entrée au territoire national pour tous les ressortissants étrangers détenteurs de passeport marocain, a indiqué jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. L'Algérie, "toujours mue par des valeurs de solidarité tissées par les liens humains et familiaux qui unissent les deux peuples frères, algérien et marocain, avait évité, lors de la décision de rupture des relations diplomatiques avec ce pays, en août 2021, de remettre en question la liberté et la fluidité de la circulation des personnes", note la même source. "Profitant du régime d'exemption des visas, malheureusement, le Royaume du Maroc s'est livré à diverses actions attentatoires à la stabilité de l'Algérie et à sa sécurité nationale, avec l'organisation à grande échelle, de réseaux de crime organisé, de trafic de drogue et d'êtres humains, de contrebande, d'immigration clandestine et d'actes d'espionnage, ainsi que le déploiement d'agents de renseignements sionistes, détenteurs de passeports marocains, pour accéder librement au territoire national. Ces actes constituent une menace directe sur la sûreté nationale de notre pays et imposent un contrôle ferme et strict de tous les points d'accès et de séjour en territoire national", souligne le communiqué. "Le Royaume du Maroc est tenu pour seul responsable de l'actuel processus de dégradation des relations bilatérales par ses agissements hostiles à l'Algérie", conclut la même source.

Réunion du Gouvernement

Examen du suivi de la rentrée scolaire et universitaire

Le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, a présidé, mercredi, une réunion du Gouvernement consacrée au suivi de la rentrée scolaire et universitaire, ainsi qu'à l'examen de projets de décrets exécutifs relatifs à plusieurs secteurs, indique un communiqué des Services du Premier ministre, dont voici le texte intégral : "Le Premier ministre, Monsieur Nadir Larbaoui, a présidé, ce mercredi 25 septembre 2024, une réunion du Gouvernement consacrée au suivi de la rentrée scolaire et universitaire, ainsi qu'à l'examen d'un projet de décret exécutif fixant les conditions et les procédures d'agrément, de fonctionnement et de contrôle des établissements privés d'éducation et d'enseignement, visant à améliorer la qualité de l'enseignement et les conditions de scolarisation, et à promouvoir les normes techniques et pédagogiques applicables à l'investissement privé dans le domaine éducatif, et à assurer la complémentarité avec le secteur public à travers la consécration de la loi d'orientation sur l'éducation nationale comme une référence fondamentale pour l'activité de ces établissements. Par ailleurs, et en application des directives de monsieur le Président de la République relatives à l'organisation du commerce extérieur, le Gouvernement a examiné les moyens de renforcement du cadre réglementaire relatif à la protection et à la promotion de l'économie nationale à travers la régulation des importations et des exportations et la consolidation des équilibres économiques afin d'éviter tout déséquilibre du marché national. Dans le même cadre, le Gouvernement a parachevé l'examen du projet de décret exécutif relatif aux personnes habilitées à déclarer les marchandises en détail, visant le renforcement du cadre réglementaire régissant la profession du commissionnaire en douane, et à renforcer sa contribution aux efforts de développement des services des douanes. Enfin, le Gouvernement a examiné un projet de décret exécutif fixant les conditions et les modalités d'acquisition du logement promotionnel public".

Pôle & Mic

Par B.Nadir

L'OPEP+ fait marche arrière?

L'OPEP+ envisage une augmentation de la production de pétrole en décembre, estimant que l'impact sera limité si certains membres, comme l'Irak et le Kazakhstan, respectent leur plan de réductions supplémentaires. Ces deux pays ont prévu de réduire leur production de 123.000 barils par jour en septembre et de poursuivre ces efforts dans les mois suivants pour compenser leur surproduction passée. L'OPEP+ projette ainsi une hausse de la production de 180.000 barils par jour en décembre, dans le cadre d'un plan pour progressivement sortir des réductions mises en place auparavant. «Lorsque le plan de compensation et les chiffres de production de ces pays seront clairs pour le mois de septembre, cela permettra d'introduire l'augmentation, dont l'impact sera négligeable», a déclaré l'une des sources de l'OPEP+ à l'agence Reuters, faisant référence à l'augmentation de décembre. Le bureau de communication du gouvernement saoudien et le siège de l'OPEP n'ont pas immédiatement répondu aux demandes de commentaires. L'Arabie saoudite s'engage à ce que l'OPEP+ augmente sa production de pétrole comme prévu le 1er décembre, selon des informations du Financial Times, malgré l'abandon de l'objectif officieux d'un prix du pétrole à 100 dollars le baril. L'Arabie saoudite et l'OPEP insistent sur le fait que leurs décisions soient basées sur les fondamentaux du marché, visant à équilibrer l'offre et la demande plutôt qu'à cibler un prix spécifique. L'augmentation de la production en décembre n'est pas destinée à regagner des parts de marché mais plutôt à permettre à certains pays de réduire progressivement leurs limitations de production volontaires. Les ministres de l'OPEP+ se réuniront le 2 octobre pour évaluer le marché, sans prévoir de modifications de politique. Le vice-Premier ministre russe, Alexander Novak, a confirmé que les plans de réduction progressive de la production, à partir de décembre restaient inchangés, avec une possible réunion supplémentaire en novembre.

lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

Faid appelle au renforcement des capacités de la CTRF

Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a appelé, jeudi, au renforcement des capacités de la Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF), pour relever les différents défis, notamment ceux liés à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, a indiqué un communiqué du ministère. Le ministre s'exprimait lors de la réunion du comité nationale d'évaluation des risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme, qu'il a présidée au niveau du siège du ministère, au cours de laquelle il a appelé "au renforcement des capacités de la CTRF, à travers le lancement de programmes de formation spécialisée dans le but d'améliorer les compétences techniques et professionnelles des employés de ce domaine vital, de manière à leur permettre de relever, efficacement, les défis croissants, notamment ceux liés au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme". Lors de cette réunion, M. Faid a, également, souligné, la nécessité d'une coordination permanente avec les experts internationaux, en vue de tirer parti des expertises internationales et de se mettre au diapason des meilleures pratiques, selon le communiqué. En outre, le ministre a renouvelé son appel à poursuivre la coopération et à intensifier les efforts afin d'atteindre les objectifs tracés et garantir l'efficacité de la stratégie nationale face aux défis liés au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme.

E-commerce en Algérie

Le marché a dépassé 1,5 milliard de dollars

La taille du marché du e-commerce en Algérie, qui a accéléré sa croissance ces dernières années, dépasse l'équivalent de 1,5 milliard de dollars, notamment dans le sillage de l'accroissement du parc de cartes de paiement, a indiqué le président du Groupement algérien des acteurs du numérique (GAAN), Abdelouahab Gaoua. "Avec son rôle central dans les mutations des économies de par le monde, le e-commerce en Algérie pèse plus de 1,5 md de dollars, alors que le seuil de 18 millions de cartes de paiement en circulation a été dépassé", a souligné M. Gaoua lors du Forum "Rakmana" (Numérisation) organisé mercredi soir par cette association, en collaboration avec Algérie Télécom. Placée sous le thème "l'e-commerce: moteur de la transformation numérique, de l'inclusion financière et du développement économique", cette 14e édition du Forum s'est tenue en présence d'un nombre important d'entreprises et d'opérateurs du domaine du numérique, des TIC, notamment les startups. Pour le président du GAAN, le e-commerce en tant que "le-

vier stratégique" pour accélérer la transformation numérique facilite l'accès aux technologies digitales pour les entreprises, particulièrement les PME, tout en favorisant l'inclusion financière par l'élargissement de l'accès à de nouveaux services financiers à travers des solutions de paiement rapides et sécurisées. "Indispensable dans la vie économique d'aujourd'hui, l'e-commerce est à même de favoriser le développement économique, puisqu'il permet aux entreprises d'accéder à de nouveaux marchés et d'améliorer leur compétitivité, tout en stimulant la croissance économique", a ajouté le même intervenant. En dépit de l'accroissement de la valeur du marché du e-commerce en Algérie et l'offre assez diversifiée d'intervenants, des défis se dressent devant les professionnels dont la persistance du paiement par cash (ou le cash on delivery) dans le cadre du commerce en ligne, ont relevé des intervenants. -- E-paiement: de nouvelles incitations en vue en 2025 -- En Algérie, 95% des achats en ligne sont réglés au comptant, ce qui crée de nombreuses contraintes pour les opérateurs de logis-

tique (sociétés de transport et de livraison), selon les données présentées par Anis Ababsia membre du GAAN, qui a relevé dans ce même contexte la nécessité de densifier le réseau de sites web algériens dédiés au e-commerce alors que cette activité est exercée essentiellement via les réseaux sociaux. Pour sa part, Abou Bakr Belloul, chef de division au GIE monétique, a indiqué que l'année prochaine verra le lancement de nouveaux modes de paiement électronique, citant en ce sens les paiements instantanés via TPE et sans contact. En sa qualité de régulateur de l'activité monétique en Algérie, le GIE monétique travaille sur un projet initié par la Banque d'Algérie en collaboration avec des acteurs de la place interbancaire, dont la Satim et les banques, pour mettre en œuvre le paiement instantané. Ce dernier "consiste à mettre en place une solution qui va permettre aux commerçants d'être crédités instantanément lors des opérations de paiement via TPE, contre 48 ou 72 heures actuellement. C'est un projet qui est prévu pour l'année 2025", a-t-il expliqué.

Forum agricole du G7 pour l'Afrique

La stratégie algérienne pour renforcer la sécurité alimentaire mise en exergue

Les grands axes de la stratégie de l'Algérie pour renforcer durablement sa sécurité alimentaire ont été mis en exergue, jeudi à Syracuse (Italie), par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, lors de sa participation au Forum agricole du G7 pour l'Afrique. Lors de son allocution aux travaux de ce Forum qui regroupe les ministres de l'Agriculture du G7 et leurs homologues des pays africains, M. Cherfa a souligné la "démarche intersectorielle" adoptée par l'Algérie pour le renforcement de la sécurité alimentaire, et qui contribue à la réalisation des objectifs de développement durables dans le cadre de l'agenda 2030 des Nations unies et de l'agenda 2063 de l'Union africaine. Cette démarche comprend notamment la mise en œuvre du Plan national de développement des cul-

tures stratégiques (PNDCS) qui a pour objectifs l'augmentation de la production et de la productivité des cultures telles que les céréales, les légumes secs, les oléagineux, les cultures sucrières, le lait, et ce, dans le but d'assurer une grande part des besoins nationaux par la production nationale, tout en réduisant les importations et en augmentant la contribution des exportations hors hydrocarbures.

A cela s'ajoute la mise en œuvre du Plan national de renforcement des capacités de stockage des céréales, qui présente, à court et moyen termes, un objectif de 5 millions de tonnes, selon le ministre rappelant, dans le même sillage, que les niveaux de productions obtenus, soit 75% d'autosuffisance, est le fruit des efforts déployés par les pouvoirs publics pour accompagner les agriculteurs en matière de sou-

tien de crédits bonifiés, d'accès facile au foncier, à la ressource hydrique ainsi que les primes octroyées pour le stockage, la collecte et la transformation. En outre, l'Algérie a mis en œuvre, notamment dans son volet agricole, une politique ambitieuse d'investissement, pour la mise en valeur de centaines de milliers d'hectares dans les wilayas du Sud, en créant des pôles intégrés spécialisés dans la production de produits stratégiques et de large consommation, avec une utilisation rationnelle des ressources sol et eau, a indiqué M. Cherfa. Soulignant l'impact de la nouvelle loi de l'investissement promulguée en 2022, consacrant le principe gagnant-gagnant et le bénéfice mutuel, le ministre a mis en avant les nombreux projets agricoles en Algérie, menés par des investisseurs nationaux ou étrangers.

Campagne labours-semailles

Appel à la mobilisation totale pour la réussite de la saison agricole

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a appelé, mardi à Alger, les acteurs du secteur à une mobilisation totale pour la réussite de la saison agricole et la concrétisation de l'engagement commun à cultiver près de 3,7 millions d'hectares au titre de la campagne labours-semailles 2024-2025, qui débutera le 1er octobre prochain. Présidant une rencontre nationale avec les directeurs des services agricoles des 58 wilayas, les directeurs des coopératives agricoles, les représentants des instituts techniques relevant du secteur et plusieurs parties concernées par la campagne labours-semailles, le ministre a affirmé que "toutes les conditions

sont réunies pour le lancement, sur de bonnes bases, de la nouvelle saison agricole, à travers laquelle nous comptons produire 1,645 millions de tonnes de blé dur, conformément aux orientations du président de la République et de son engagement à atteindre l'autosuffisance en blé dur et à ne plus recourir à son importation à compter de 2025". Le ministre a fait savoir que 1,17 million d'hectares avaient été consacrés à la culture de l'orge, soulignant que le secteur œuvrait, conformément aux orientations du président de la République, à assurer une production locale d'orge répondant aux besoins nationaux pour ne plus recourir à son importation à compter de 2026. Selon le ministre, "les fortes précipitations

enregistrées dans toutes les régions du pays et les préparatifs en prévision de la saison labours-semailles 2024-2025 permettent de lancer la campagne de labours le 1er octobre et de la parachever vers la fin du mois". Cette rencontre, a-t-il dit, vise à "finaliser la feuille de route conjointe des services locaux et des partenaires du secteur pour garantir la réussite de la saison agricole". Il a indiqué que, conformément à l'engagement des services agricoles locaux à cultiver 3,69 millions d'hectares durant cette saison, 4,2 millions de tonnes de semences produites localement et approuvées par le Centre national de contrôle et de certification des semences et plants ont été mises à disposition.

Conseil supérieur de la jeunesse

Ouverture de la session ordinaire

Les travaux de la session ordinaire du bureau du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) ont débuté mercredi, durant lesquels, un ensemble de questions en lien avec les jeunes sera examiné, a indiqué un communiqué dudit Conseil. Le bureau du CSJ a procédé à l'ouverture de sa session ordinaire de septembre courant, sous la présidence du président dudit Conseil, Mustapha Hidaoui, d'autant plus que plusieurs dossiers seront abordés, deux jours durant", précise le communiqué. La session focalisera sur l'évaluation des activités du CSJ des deux mois d'août et de septembre 2024, l'évaluation de l'interaction des autorités locales avec les membres du CSJ dans différentes wilayas

et de celle des représentations diplomatiques à l'étranger avec les membres dudit Conseil représentant les jeunes de la communauté. Ainsi, il sera procédé à l'examen d'un ensemble de questions en lien avec les jeunes dans plusieurs domaines, à l'instar du suivi des développements de la nouvelle rentrée universitaire, à l'authentification des diplômes des étudiants en sciences médicales, ainsi qu'au soutien des activités des clubs universitaires. Quant au secteur de l'éducation, l'accent sera mis sur les développements de la nouvelle rentrée scolaire, tandis que les différentes questions et thématiques relatives à l'emploi et à l'entrepreneuriat dans le secteur du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, seront sui-

vis. Le dossier de la communauté nationale établie à l'étranger sera également inscrit à l'ordre du jour des travaux de cette session, à travers l'examen des mesures à même de valoriser la contribution des jeunes de la diaspora dans la stratégie nationale de la transition numérique. S'agissant du secteur de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, le Bureau du CSJ évoquera les mesures devant permettre de préparer l'avis du Conseil sur la loi relative aux personnes à besoins spécifiques. Par ailleurs, lors de cette session, il sera procédé, au suivi des préparatifs des différentes activités prévues dans le programme annuel du CSJ au titre de l'exercice 2024, conclut la même source.

Bilan opérationnel hebdomadaire de l'ANP

02 terroristes abattus et 12 éléments de soutien arrêtés en une semaine

Des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), ont, durant la période allant du 18 au 24 septembre, abattu deux terroristes et arrêté douze éléments de soutien aux groupes terroristes, a indiqué un bilan opérationnel rendu public mercredi par le ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de Armée Nationale Populaire ont exécuté durant la période du 18 au 24 septembre 2024 plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces Armées à travers tout le territoire national", précise le communiqué. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste un détachement de l'Armée Nationale Populaire a abattu (02) terroristes et a récupéré un (01) fusil semi-automatique de type Simonov et d'autres objets et ce, lors d'une opération qua-

litative à Tébessa". Dans le même contexte, et grâce aux "efforts des unités de l'Armée Nationale Populaire, le terroriste dénommé Ouled El Bekkay Mohamed dit «Hamma», s'est rendu aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar en sixième Région militaire, en sa possession un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres effets, tandis que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté (12) éléments de soutien aux groupes terroristes lors d'opérations distinctes à travers le territoire national". Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, "des détachements combinés de l'ANP ont intercepté en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les Régions Militaires, (30) narcotrafiquants, et ont mis en échec des tentatives d'introduction de (11) quintaux de kif traité provenant des fron-

tières avec le Maroc, alors que (13,21) kilogrammes de cocaïne et (862 398) comprimés psychotropes ont été saisis", ajoute la même source. A Tamanrasset, Bordj Baoji Mokhtar, In Salah et Tindouf, des détachements de l'ANP ont arrêté (237) individus et saisi (17) véhicules, (92) groupes électrogènes, (49) marteaux piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite". De même, (15) autres individus ont été arrêtés et un (01) pistolet mitrailleur de type Kalachnikov, (05) pistolets automatiques, (10) fusils de chasse (76 730) litres de carburants, (68) quintaux de tabac ainsi que (386) tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national. Par ailleurs, "les Gardes-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales des tentatives d'émigration clandestine de (176) individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que (288) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", souligne le communiqué du MDN.

Accidents de la route en zones urbaines

13 morts et 457 blessés en une semaine

Treize personnes ont trouvé la mort et 457 autres ont été blessées dans 398 accidents de la route survenus en zones urbaines entre le 17 et le 23 septembre 2024, indique jeudi un bilan des services de la Sûreté nationale. Par rapport à la semaine précédente, le bilan fait état d'une hausse du nombre d'accidents (+2) et de morts (+2) et d'une baisse du nombre de blessés (-13), précise la même source. Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents (94%) en raison du non-respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue et du manque de concentration au volant, selon les données des mêmes services. La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) réitère, à cet égard, son appel aux usagers de la voie publique à la prudence et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24 pour tout signalement.

L'INSP organise une journée d'information sur la rage

180.000 cas de morsures en 2023

L'Institut national de Santé publique (INSP) a organisé, mercredi à Alger, une journée d'information sur la rage, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre cette maladie, célébrée le 28 septembre de chaque année. Dans son intervention, le directeur général de l'INSP, Pr. Abderrezak Bouamra, a indiqué que cette journée d'information et de formation, placée sous le thème "Lever les obstacles à l'élimination de la rage" et destinée aux professionnels de la santé, notamment dans le domaine de la prévention, a pour objectif d'"informer ces derniers sur l'état de la rage en Algérie et de les former aux moyens et méthodes de lutte contre cette maladie, ainsi que l'élaboration d'une stratégie de communication efficace pour sensibiliser les citoyens aux dangers qu'elle représente". Il a fait savoir qu'en 2023, plus de 180.000 cas de morsures ont été enregistrés en Algérie, dont 40 % concernaient des enfants de moins de 15 ans. Pour sa part, le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Dr. Nouhou Hamadou, a souligné les efforts de l'Algérie en matière de lutte contre la rage, assurant que l'OMS continuera à travailler avec l'Algérie pour atteindre 0 cas d'ici 2030. L'importance de la sensibilisation sur les risques de cette maladie infectieuse, notamment pour les enfants et les propriétaires de chiens et d'autres animaux de compagnie, a également été évoquée, lors de cette rencontre.

Commune Bouati Mahmoud (Guelma) Arrestation de 05 suspects du vol du bureau d'Algérie poste

Cinq personnes suspectées du vol du bureau d'Algérie poste de la commune Bouati Mahmoud, ont été arrêtées et une partie des montants volés a été récupérée, apprend-on jeudi de la cellule de communication du groupement territorial de la Gendarmerie. La même source a ajouté que les éléments de la brigade de la Gendarmerie sont parvenus à arrêter les suspects âgés de 22 à 28 ans dont le chargé de l'administration et de la gestion du bureau de poste objet du vol. L'arrestation du principal suspect qui était en état de fuite puis des autres suspects originaires tous de la wilaya de Guelma a été effectuée lors du déplacement de la brigade vers Oued Tlélat, dans la wilaya d'Oran après l'extension de la compétence territoriale. Une somme de 21.299.500 DA des montants volés dont la valeur totale n'a pas été révélée a été récupérée à ce jour après la fouille d'une maison en construction du père d'un des suspects à la commune d'El Fedjoudj, dans la wilaya de Guelma, a ajouté la même source. Des dossiers pénaux pour vol ont été constitués contre les suspects présentés devant les instances judiciaires compétentes. L'affaire remonte au 17 septembre 2024 lorsque la Gendarmerie de la commune de Bouati Mahmoud a reçu un appel téléphonique faisant état de la non reprise du travail des employés du bureau d'Algérie poste de cette collectivité locale.

Gendarmerie nationale à Tindouf

Une tentative de contrebande de moteurs et de pièces détachées d'occasion déjouée

Les services de la Gendarmerie nationale de Tindouf ont déjoué une tentative de contrebande d'une importante cargaison de moteurs et de pièces détachées d'occasion dissimulés à l'intérieur de trois conteneurs, indique jeudi un communiqué des mêmes services. "Suite aux informations parvenues à la Brigade de recherche du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Tindouf, selon lesquelles un réseau criminel s'adonnait à la contrebande d'une importante cargaison de moteurs et de pièces détachées d'occasion, et suite à un mandat de perquisition, une descente a été effectuée au parc où il a été découvert trois (3) conteneurs montés sur des remorques visiblement recouverts

de déchets de ferrailles et à la suite de l'enlèvement de ces déchets, une quantité considérable de moteurs et de pièces détachées d'occasion a été retrouvée". L'opération s'est soldée par "l'arrestation du propriétaire du parc pour délit de contrebande de marchandise étrangère constituée de moteurs automobiles et de pièces détachées à l'aide d'un moyen de transport, outre la saisie de 430 moteurs d'occasion, 618 pièces détachées d'occasion, six (6) véhicules de différentes marques, un (1) tracteur et trois remorques avec conteneurs et deux grues", ajoute la même source. "Le mis en cause sera déféré devant les juridictions compétentes après parachèvement de l'enquête", conclut le communiqué.

مكتب الأستاذ بداني محي الدين محضر قضائي لدى محكمة مستغلم الكائن مكتبه بحي 72 مسكن عمارة 08 رقم 04 طريق وهران مستغلم الهاتف: 045/42/09/83
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 748 من ق.م.أ
بموجب الأمر أن بالتصرف الصادر عن رئيس قسم شؤون الأسرة بمحكمة مستغلم المؤرخ في 2023/05/11 فبرس رقم 23/352 والقاضي: ناذن للسيدة شام الزهرة المولودة في 1968/03/04 بمستغلم ابنة شام عبد القادر المولود في 1937/08/11 بصيادية ولاية مستغلم ابن احمد ويلحواش خيرة من أجل التصرف في عقار والدها المتمثل في مسكن كانن ببلدية مستغلم حي بن هندا شارع الليبيون مكون من طابق ارضي يحتوي على مراب كبير ومرحاض وساحة والطابق الأول يحتوي على غرفتين مطبخ حمام ومرحاض الكل مشيد على مساحة مائتان وخمسة وتسعون متر مربع (295م²) قسم 48 مجموعة ملكية 40 وذلك على ان يتم البيع في المزاد العلني حسب سعر افتتاحي بمبلغ 5.710.000.00 خمسة عشر مليون وسبع مائة وعشرة آلاف دينار جزائري حسب تقرير الخيرة المنجز من طرف الخبير ولد خطاب بن ذهيبه ليصبح السعر 14.139.000.00 دج أربعة عشر مليون ومائة وتسعة وثلاثون ألف دينار جزائري بعد انقاص العشر على ان يتم البيع باعلى عرض ولو كان يقل من السعر الافتتاحي. تعين
عن بيع عقار بالمزاد العلني وذلك لجلسة 2024/10/29 بمحكمة مستغلم وذلك أمام قاضي البوعقارية. التعيين: العقار الكائن ببلدية مستغلم حي بن هندا شارع الليبيون المكون من طابق ارضي يحتوي على مراب كبير ومرحاض وساحة والطابق الأول يحتوي على غرفتين مطبخ حمام ومرحاض الكل مشيد على مساحة مائتان وخمسة وتسعون متر مربع (295م²). السعر الافتتاحي: تم تقديره بمبلغ 14.139.000.00 دج أربعة عشر مليون ومائة وتسعة وثلاثون ألف دينار جزائري بعد انقاص العشر. على ان يتم البيع باعلى عرض ولو كان يقل من السعر الافتتاحي. للاطلاع على دفتر الشروط يتم الاتصال بمكتب المحضر القضائي المذكورة أعلاه أو كتابة ضبط المحكمة.
المحضر القضائي
28.09.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء مستغلم
الغرفة شؤون الأسرة
باسم الشعب الجزائري
قرار
لهذه الأسباب
قضى مجلس قضاء مستغلم الفاصل في قضايا شؤون الأسرة، علنيا، حضوريا، نهائيا في الشكل: قبول إعادة السير في الدعوى بعد التحقيق. في الموضوع إفرغا للقرار الصادر عن مجلس قضاء مستغلم بتاريخ 2023/11/07 تحت رقم فهرس 23/01467 والمصادقة على الخبرة العقلية المنجزة من طرف الخبير تمام مجد والموعدة بتاريخ 2024/01/04 تحت رقم 24/02 و بالنتيجة إلغاء الحكم المستأنف فيه وحال التصدي من جديد القضاء بالحجر على المدعي عليها في الإعادة المداح حفيظة المولودة بتاريخ 1988 بالسواقلية ابنة عبد القادر سلامية ميمنة و تعيين المدعي في الإعادة المداح عبد القادر مقدما عليها لإدارة شؤونها المالية والإدارية من تاريخ النطق بالقرار لغاية صدور قرار مخالف أو زوال أسباب الحجر على أن يسري أثر ذلك بعد نشر القرار بالإعلام. الأمر بشر القرار الحالي بواسطة إعلام في جريدة مكتوبة. تحميل المدعي في الإعادة المصاريف القضائية المقدرة بسبع مائة وخمسين دينار جزائري 750.ج. بدأ صدر هذا القرار وأفصح به جهرا في الجلسة العلنية المنعقدة في التاريخ المذكور أعلاه وأمضى الأصل منه من طرف المستشار المقرر والرئيس وأمين الضبط:
الرئيس/المستشار المقرر/ أمين الضبط
28.09.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
الأستاذة بلحميتي عائشة محضرة قضائية لدى محكمة مستغلم
مجلس قضاء مستغلم
الكائن مكتبها ب حي 400 مسكن طريق وهران عمارة - 07 / مستغلم/ الهاتف: 045/41/82/39
محضر تبليغ اذار بالدفع عن طريق النشر
المادة 412 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية
بناء على الأمر الصادر عن رئيس المحكمة التجارية المتخصصة مستغلم المؤرخ في 2024/09/19 تحت رقم الترتيب 24/000308. يطلب من السيد: الأستاذ بلقبوس رضوان القائم في حق بنك التنمية المحلية وكالة بن سليمان 423 الممثلة من طرف مديرها. الكائن: نهج مجد خميسي رقم 05 ولاية مستغلم. قمنا بنشر نسخة من محضر تبليغ اذار بالدفع المؤرخ في 2024/04/17. الى السيد: الشركة ذات المسؤولية المحدودة ذات الشخص الوحيد أوسيبال المسيرة من طرف بن جيلالي جمال الدين، العنوان: إقامة الياسمين عمارة C رقم 18 الطابق الارضي مستغلم. نسخة من اذار بالدفع المؤرخ في 2023/04/06 والمتضمن: حيث أن المقترض الشركة ذات المسؤولية المحدودة ذات الشخص الوحيد أوسيبال المسيرة من قرض ... قرض الاستغلال المؤرخة في 2019/11/22. حيث أن المقترض الشركة ذات المسؤولية المحدودة ذات الشخص الوحيد أوسيبال قد خالفت كل بنود الاتفاقية و لم تقم بتسديد الدين. حيث أن المقترض الشركة ذات المسؤولية المحدودة ذات الشخص الوحيد أوسيبال والملحقات المرتبطة به والتي تحسب عند تاريخ الدفع. حيث أنه ونظر لعد التزام المقترض الشركة ذات المسؤولية المحدودة ذات الشخص الوحيد أوسيبال بالوفاء بدينه في الأجل المتعلق عليها ويمهله مدة 15 يوم من تاريخ استلامه لهذا الأذار. وبهذا حررنا هذا المحضر في اليوم والشهر والسنة المذكورة أعلاه لإستعماله فيما يسمح به قانوننا.
المحضر القضائية
28.09.2024

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
الديوان العمومي للمحضر القضائي
مكتب الأستاذ مخلوف عمر
محضر قضائي لدى محكمة سيدي علي
مجلس قضاء مستغلم
الكائن مكتبه بشارع أول نوفمبر 54 سيدي علي مستغلم
هاتف رقم: 045441659
مستخرج من قائمة شروط البيع طبقا للمادة 783 من ق.م.أ
لفائدة: حمودي فطيمة ابنة ميلود وحمودي خيرة المتصرفة باسم ولحساب ابنتها القاصر: يسعد ريان، المولود في 2006/06/27. بناء على رخصة التصرف في أموال قاصر الصادرة عن السيد رئيس شؤون الأسرة المحكمة سيدي علي بتاريخ 2024/03/10 تحت رقم 24/00097، يقضى ترخص للسيدة حمودي فطيمة المولودة بتاريخ 1968/01/16 ستيدي ابنة ميلود وحمودي خيرة بأن تتصرف به في مناب القصر في العقار المتمثل في شقة سكنية الكائنة ببلدية سيدي لخضر حي 18 مسكن عمارة ب رقم 15 الطابق الأول مساحتها 75 م² ونسبة 1000/57 من الأماكن المشتركة للقطعة رقم 15، وذلك لحاجتها للاتفاق عليهما. بناء على الأمر الصادر عن السيد رئيس محكمة سيدي علي والمتضمن جلسة البيع بالمزاد العلني الموجلة بتاريخ 2024/09/30. لتعيين: للحقوق العقارية المتمثلة في ثلاثمائة وثمانية وأربعين من أربعة آلاف وخمسمائة وستة وسبعون جزء 4576/308 الشائعة من العقار المتمثل في شقة سكنية الكائنة ببلدية سيدي لخضر حي 18 مسكن عمارة ب رقم 15 الطابق الأول مساحتها 75 م² ونسبة 1000/57 من الأماكن المشتركة للقطعة رقم 15. السعر الافتتاحي: الذي يبدأ به المزاد العلني. حدد بمبلغ قدره أربع مائة وأربعة وخمسون ألف وثلاثمائة وستة وعشرون دينار جزائري و اثنتان وتسعون سنتيم وثلث مائة واربعة وخمسون سنتيم. لكل من يهمله الأمر يمكنه الإطلاع على قائمة شروط البيع بمكتب الأستاذ المذكور أعلاه وبإماتة ضبط محكمة سيدي علي.
المحضر القضائي
28.09.2024



Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

Local à Louer

Location de local. Superficie 140m². Convient à profession libérale ou Bureau. (Rez-de-chaussée). Rue Belkacem Djelloul (ex-rue Benguigui) - Front de mer, à proximité de l'hôtel de police. Contactez le 07 74 55 20 10.

Curieux s'abstenir



WASH'N DELIVERY
Le Pressing Qui Vient à Vous

Bring your laundry, we'll wash it
Call us
0770 936 836

@WashNdelivery9
Boulevard Des Lions, Bir El Djir, Oran
041 879 674
0770 936 836

Pour Toutes vos annonces

Veuillez nous Contacter au Numéro de Tél

041 30 73 41

ou par email
lecarrefouroran@yahoo.fr
ou Venez nous voir au
16 Bd Benezedjeb - Oran

Le ministre de l'Éducation Belaâbed annonce à Oran Le taux des réadmissions d'élèves exclus au secondaire passe de 42 à 88 %

Par B.Habib

C'est une rentrée scolaire 2024-2025 «réussie», «stable» et «calme» qui a eu lieu dans la wilaya d'Oran, a affirmé, jeudi à Oran, le ministre de l'Éducation nationale, M. Belaâbed Abdelhakim, au cours de sa visite de travail, après la première, courant avril, à la suite de l'incident dans une école de Boutlélis. Mais, à première vue, le ministre n'est pas venu les mains vides puisqu'il a ramené une série de «mesures» et d'annonces de taille. Il apparaît en effet que le ministère de l'Éducation nationale s'attaque depuis peu «en profondeur» aux «vrais problèmes» du système éducatif national. En plus, entre autres réformes de ce système, qui sont liées à l'amélioration de l'enseignement, l'allègement des programmes, la généralisation des tablettes numériques au primaire, le renforcement de l'enseignement de l'anglais, la promotion du sport et le redoublement du volume horaire de la pratique du sport dès le premier palier, en vertu des directives du président de la République, Abdelmajid Tebboune. Le Département ministériel de M. Abdelhakim Belaâbed semble accorder une importance particulière au problème lié aux élèves redoublants et exclus à partir de la 1ère année du cycle secondaire. Ce problème est posé en termes crus ces dernières années dans la mesure qu'il est présenté parfois par les spécialistes du secteur comme l'une des

causes indirectes du phénomène de la «déperdition scolaire» ou «l'échec scolaire» plus proprement dit et ce, malgré les mécanismes de la formation professionnelle et l'insertion au travail pour une main-d'œuvre qualifiée. Chaque année, les parents d'élèves soulèvent ce problème lancinant de réadmissions de leurs enfants non autorisés à redoubler ou carrément exclus à cause de la surcharge soit aux taux moyens de réussite au Baccalauréat et par ricochet, d'admissions à l'université. Dans ce cadre, le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belaâbed, a annoncé, jeudi à Oran, à l'occasion de sa visite d'inauguration d'établissements scolaires du primaire que 88% d'élèves ont bénéficié de réadmissions au secondaire après avoir constaté une amélioration sensible du taux de réussite aux examens du Baccalauréat, durant la rentrée scolaire 2023-2024 et partant, des taux d'admissions aux universités. Le ministre abondera dans le même sens que dans un passé récent, le taux des réadmissions d'élèves, exclus au secondaire, était de 42%. Une déclaration qui réchauffe le cœur des parents d'élèves dans plusieurs établissements éducatifs du pays. Le ministre Belaâbed a, par ailleurs, fait savoir que «trois commissions» ont été installées à l'issue d'une réunion, tenue mercredi au sein de son ministère dont les missions s'articuleront principalement sur la généralisation des tablettes, le renforcement de la pratique du sport sco-

laire au primaire, au CEM et au lycée et l'organisation d'un Championnat national de sport scolaire dont la 1ère édition se déroulera à Oran dès janvier 2025 pour la prospection de jeunes talents et des futurs athlètes en application des instructions du président de la République. Le ministre de l'Éducation nationale était en visite dans la wilaya d'Oran pour l'inauguration de l'école «Rahou Sayeh» de Boutlélis, réhabilitée à 100% neuf, après l'effondrement d'un toit d'une classe survenu le 23 avril dernier faisant six blessés sans gravité, la nouvelle école baptisée au nom du moudjahid «Ghozali Hachemi» à Hai Aadi de Hassi et le projet en cours du lycée régional spécialisé de l'enseignement des mathématiques au quartier dit «Saint Charles» en pleine centre d'Oran. Suite à cet incident, rappelons-le, la wilaya d'Oran et la DEP ont lancé une vaste opération de réhabilitation des écoles dont le coût s'élève à 145 milliards. Le ministre a également annoncé le dédoublement du volume horaire du sport dans les écoles de deux heures par semaine au lieu d'une heure, la construction de 61 stades scolaires et la généralisation de l'utilisation des tablettes à 50 pour 100 selon les directives du chef de l'Etat, tout en remerciant en dernier, le wali d'Oran, Sayoud Said et les élus locaux, pour le travail colossal accompli pour garantir une rentrée scolaire «réussie» mais aussi pour avoir réhabilité l'école de Boutlélis après cinq mois seulement de l'incident.

Déclenchement de la guerre de libération

Rebiga s'enquiert des préparatifs de l'œuvre historique «l'âme de l'Algérie»

Le ministre des Moudjahidine et Ayants-droits Laïd Rebiga s'est enquis, jeudi au village méditerranéen d'Oran, des préparatifs en cours de l'œuvre historique "l'âme de l'Algérie", qui intervient dans le cadre des préparatifs des festivités du 70ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération. Cette œuvre artistique historique, du réalisateur Ahmed Rezak, s'inscrit dans le cadre des efforts du ministère des Moudjahidine et Ayants-droits pour préserver la mémoire collective et le patrimoine historique algérien, à travers des œuvres artistiques dignes du statut de la glorieuse guerre de libération avec ses dimensions humaines et de libération, a souligné à la presse M. Rebiga, en marge de sa visite des ateliers de chorégraphie, de scénographie, d'équipement et d'écriture, ainsi que du studio d'enregistrement de cette épopée artistique, qui raconte les différentes époques historiques qu'a connu l'Algérie, jusqu'à la glorieuse guerre de Libération. Cette œuvre colossale, a ajouté le ministre, intervient en "concrétisation des orientations de l'Etat, à sa tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant la préservation de la mémoire nationale, et l'importance extrême accordée à cet aspect, ainsi que pour concrétiser, une fois de plus, la grandeur du peuple algérien, qui a déclen-

ché la plus grande révolution de l'histoire contemporaine et l'adhésion de son peuple à son indépendance et à son unité". Cette œuvre artistique entre aussi dans le cadre des efforts du ministère visant à préserver la mémoire collective, en produisant des œuvres artistiques et historiques qui documentent la mémoire du peuple algérien. Incarnant cette tendance liée à la préservation de la mémoire nationale, une stratégie a été élaborée, qui comprend de nombreuses étapes fondamentales, à l'instar de la tenue de plusieurs conférences nationales et internationales sur l'histoire de l'Algérie et des activités artistiques. "Le ministère s'est dirigé vers la production audiovisuelle en réalisant plusieurs films historiques sur le parcours de plusieurs symboles nationaux, durant la guerre de libération et durant la résistance populaire et le mouvement national", a indiqué le ministre, ajoutant que cette stratégie comprend l'utilisation des technologies modernes et de la numérisation pour produire davantage d'œuvres visant à faire connaître la glorieuse guerre de libération et à préserver la mémoire collective. Dans ce contexte, le ministre "lance le premier jeu électronique, le premier novembre prochain, qui est un jeu soigneusement étudié et consacré à notre histoire et l'identité nationale, et sa réalisation a été

entreprise par un groupe de jeunes maîtrisant le jeu d'intelligence sociale et les hautes technologies", selon Laïd Rebiga. Une carte nationale numérique des monuments, basée sur des technologies très modernes sera également lancée, prochainement, incluant les moindres détails, qu'il s'agisse du découpage administratif de l'Algérie, de ses sites archéologiques et des événements historiques, de ses personnalités, entre autres, en plus de la première exposition numérique, qui sera lancée au cours de cette période, mettant en valeur les différentes époques et figures historiques du pays", a ajouté le ministre.

Vol de véhicules

Démantèlement d'un réseau criminel international spécialisé

Les services de police d'Oran ont réussi à mettre fin à l'activité d'un réseau criminel international composé de trois individus, spécialisé dans le vol de véhicules et la falsification de leurs dossiers de base, avec la récupération de 15 véhicules, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction de la Sûreté de wilaya. Cette opération intervient après que le service régional de lutte contre le crime Organisé ait ouvert une enquête sur des informations concernant l'activité d'un réseau criminel spécialisé dans le vol, le trafic de voitures et la falsification de leurs dossiers de base. Les investigations ont abouti à l'identification des auteurs, à leur arrestation et à la découverte de la méthode criminelle utilisée, à savoir la falsification des données de base des dossiers administratifs liés aux véhicules volés, dans le but d'effacer leurs spécifications technologiques, avec la complicité d'employés de services administratifs, a souligné la cellule de communication et des relations Publiques. Au cours de cette opération, 28 dossiers de base falsifiés ont été saisis et 15 véhicules de différents types ont été récupérés, dont certains volés dans différentes wilayas du pays et d'autres faisant l'objet de trafic international, a-t-on indiqué. Les suspects ont été déférés devant le parquet territorialement compétent pour constitution de bande criminelle organisée, trafic international de véhicules, vol d'ordonnance, faux et usage de faux dans les dossiers de base des véhicules, abus de fonction et complicité, selon la même source.

Réseau de fibre optique

5.800 foyers raccordés en ce mois de septembre

Un total de 5.800 foyers dont 3.300 situés dans les localités d'El-Mohgoune (Arzew) et Ain El-Beida (Es-Senia) ont été raccordés au réseau de fibre optique jusqu'au domicile (Fiber to the home-FTTH), en ce mois de septembre, a-t-on appris, mardi, de la direction opérationnelle d'Algérie Télécom (AT) d'Oran. Au début de ce mois, 2.500 foyers ont été connectés au réseau de fibre optique jusqu'au domicile au pôle urbain de la commune de Oued Tlelat, a indiqué le sous-directeur commercial du district, Bensmain Hadj Mohamed. Il a indiqué que la commercialisation de cette offre d'un débit d'un gigabit (GB) a été entamée, durant ce mois de septembre au niveau des cités «1.300 logements sociaux» d'El-Mohgoune et 2.000 logements de la localité de Ain El-Beida, ajoutant que l'opération a connu une large adhésion des citoyens concernant l'offre, qui comprend le versement d'une somme de 300 dinars seulement, l'accès à titre gracieux à un modem «Wifi 6», outre l'accès, également gratuit aux appels de et vers le téléphone fixe, ainsi qu'un mois d'internet de 300 mégas/seconde. Pour rappel, Algérie Télécom a procédé, durant l'année écoulée, au raccordement de 17.614 foyers à la technologie FTTH, dont près de 8.000 situés au pôle urbain «Ahmed Zabana» de Misserghine, selon la même source.

Remise de plus de 800 livrets fonciers aux communes et daïras La propriété foncière qui balise le terrain vers des projets utiles

Pourquoi un livret foncier? Le livret foncier établit la situation juridique d'un bien et indique la circulation des droits immobiliers. Dans une opération sans précédent, la wilaya d'Oran a attribué, mercredi, au cours d'une cérémonie présidée par le wali d'Oran, Sayoud Said, plus de 800 livrets fonciers de propriété de biens aux bénéficiaires des communes et daïras dont pas moins de 11 livrets fonciers de biens de wilaya auquel figure celui de l'actuel siège de wilaya, a-t-on appris de sources crédibles. La cérémonie a eu lieu en présence des représentants des Conservations foncières, des deux directeurs des Domaines publics Est et Ouest et du directeur régional de Domaines. Parmi ces documents officiels figurent aussi 29 livrets fonciers pour la commune de Kerma et 38 autres livrets pour la commune de Tafaraoui, à l'instar d'autres communes. Cette initiative permet d'évaluer et de valoriser un bien communal ou de wilaya acquis pour de prochaines planifications de projets, sans avoir à dépendre et à recourir au budget communal ou de wilaya.

B.Habib

Sidi Bel Abbès

Levée de gel sur des opérations de la formation professionnelle

La wilaya de Sidi Bel-Abbès s'engage dans une dynamique de modernisation de son système de formation professionnelle. Après plusieurs années d'attente, de nombreux projets d'envergure sont sur le point de voir le jour, offrant ainsi de nouvelles perspectives aux jeunes et aux demandeurs d'emplois. Les autorités locales ont mis les bouchées doubles pour améliorer les conditions d'apprentissage. La réhabilitation de l'Institut régional de la formation et de l'enseignement professionnels, ainsi que de plusieurs centres de formation, permettra d'accueillir les stagiaires dans des locaux modernes et équipés. L'ouverture de nouvelles spécialités telles que la production pharmaceutique, répond à une demande croissante du marché du travail et témoigne de la volonté de former des compétences adaptées aux besoins des entreprises. Le programme d'investissement pluriannuel prévoit la construction de nouveaux centres de formation, l'aménagement de terrains de sport et la dotation des établissements en équipements de dernière génération. Ces investissements importants visent à offrir aux stagiaires un environnement propice à l'acquisition de connaissances et de savoir-faire. La Direction de la formation et de l'enseignement professionnels travaille en étroite collaboration avec les autorités locales pour identifier les besoins en matière de formation et mettre en œuvre des actions concrètes. La participation des entreprises à la définition des programmes de formation est également encouragée afin de garantir une adéquation entre l'offre et la demande. La modernisation du système de formation professionnelle à Sidi Bel-Abbès devrait contribuer à améliorer l'employabilité des jeunes et à renforcer l'attractivité économique de la région. En offrant une formation de qualité et adaptée aux besoins du marché, la wilaya se positionne comme un acteur clé dans le développement des compétences et l'insertion professionnelle.

Mohamed Nouar

Tissemsilt

Entrée en exploitation du projet de dédoublement de la RN 120

Le réseau routier de la wilaya de Tissemsilt vient d'être renforcé à la faveur de l'achèvement et de l'entrée en exploitation du projet de dédoublement de la route nationale 120 (RN120), a-t-on appris, dimanche, du directeur local des Travaux publics, Zineddine Bordji. M. Bordji a précisé que le projet du dédoublement de la RN 120, sur une distance de 22 kilomètres, reliant les wilayas de Tissemsilt, à partir de la commune Layoune, et Djelfa, vient d'être achevé et entré en exploitation, faisant observer que le projet fait partie de la nomenclature inscrites et mises en œuvre dans le cadre du programme complémentaire décidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de cette collectivité locale des Hauts-plateaux du Centre-ouest. Par ailleurs, le directeur des Travaux publics a indiqué que le taux d'avancement des travaux ciblant le dédoublement de la RN14, reliant à partir de la partie Nord, la wilaya Tissemsilt et Tiaret, ont atteint plus de 84%. M. Bordji a fait savoir, dans ce contexte, que les travaux qui concernent une section d'une longueur de 8 kilomètres, sont totalement achevés, de même que l'échangeur appelé à réguler la circulation routière au niveau de cette route nationale. Selon la même source, le secteur des Travaux publics de la wilaya de Tissemsilt a bénéficié, au titre du programme complémentaire de développement, d'une série de projets de chemins de wilaya de plus de 27 kilomètres, devant profiter à plusieurs communes, notamment celles de Tissemsilt-ville, Sidi Abed, Lazharia, Larbaa, Sidi Lantri et Bordj-Bounâama.

Urbanisme à Mostaganem

Certains responsables continuent à piétiner les lois dans un mutisme troublant

Par EL HADJ MOHAMED

On dit «Quand le bâtiment va, tout va». C'est une vérité: cela signifie du travail, donc du chômage en moins, de l'espoir d'acquiescer un logement en propriétaire ou en location: l'essentiel en somme est de fonder un foyer en toute responsabilité pour un bonheur familial. C'est ce qui se passe à Mostaganem où des chantiers de construction de bâtiments fusent de partout aux quatre coins de la wilaya à la grande satisfaction des Mostaganémois. Sauf qu'il y a un hic: à croire qu'il n'y a ni loi, ni réglementation, ni instructions présidentielles, ni encore moins le bon sens commun. On piétine allègrement tout ça. Et s'il vous prend de réclamer vos droits de citoyen, soit on vous fait la sourde oreille, du genre «Braire et laisser faire», ou mieux, on cherchera ainsi le maillon faible de la chaîne au cas où des investigations en haut lieu étaient réclamées. En plein quartier de villas à la cité Bordji Amar, on a permis la construction de trois résidences RDC+4; les résidents avoisinants abdiquèrent devant les accointances entre les promoteurs et les représentants de l'Etat d'alors qui, aujourd'hui, rendent des comptes devant la justice. Il eut été naïf de croire que cela servirait d'exemple. On vient de récidiver puisqu'un permis de construire (92/2023 du 22/10/2023) vient d'être délivré pour un RDC+6 après avoir été rejeté à deux reprises par le guichet unique, semble-t-il. Cette construction nécessita un brise roche pour les fondations et je vous laisse deviner les désagréments causés aux voisins (fissures, bruits, vibrations...). Après avoir entamé la procédure réglementaire de réclamation au moment du démarrage

Chlef

Ni pois chiches, ni lentilles en stock

Le directeur des services agricoles a lancé un appel à travers les ondes de radio Chlef aux fellahs et céréaliculteurs qui ont bénéficié gratuitement de semences de pois chiches et de lentilles auprès de l'Office Agricoles Interprofessionnel de Céréales (OAIIC) pour pouvoir mettre à terre les grains de légumineuses. Mais, certains fellahs se sont accaparés de toute la récolte de la saison passée sans y acheminer le moindre grain vers les stocks de l'OAIIC qui se trouvent actuellement vides à un moment où les semis de pois chiches et de lentilles sont pour début octobre. Les silos doivent au plus vite être reconstitués pour permettre la plantation des légumineuses en question dans les temps. «L'OAIIC vous a fourni des semis gratuits, alors rendez lui la part qui lui reviendra. Soyez loyaux, l'OAIIC vous a accompagné, elle a fait elle-même la récolte et ce n'est pas juste qu'elle soit arnaquée à ce point». Les fellahs concernés sont priés d'acheminer ce qu'ils ont récolté l'an passé vers les stocks de l'OAIIC.

A. BOUKHTACHE

du chantier le 18/02/2024, une lettre-pétition a été adressée au wali, tout en vérifiant le nouveau Plan Directeur d'Aménagement Urbain, adopté en mai 2023, comme il nous l'avait été demandé. Quel que soit le contenu d'un PDAU, il ne peut en aucun cas être en contradiction avec la loi 90/29 du 01/12/1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme et encore moins, aux deux instructions présidentielles sur le strict respect des lois sur le foncier et au sujet de la lutte contre le blanchiment des avoirs issus de la corruption, tant cela a desservi notre nation. Le promoteur, connaisseur des rouages de l'Etat, a affiché les indications de son permis de construire, en évitant de mentionner le nombre d'étages et celui des appartements à savoir RDC+6 et 19 logements (Voir la pancarte vérifiable à ce jour). La Direction de l'urbanisme a été saisie par le wali et cette dernière, après avoir reçu, au mois de mars, certains citoyens-auteurs de la pétition, aurait saisi le P/APC de Mostaganem, signataire du permis de construire mais le promoteur est à ce jour au coulage de la dalle du 3ème étage. Pourquoi parlez-vous de lois non respectées au pluriel? Le promoteur et le maître d'œuvre ont utilisé deux rues en angle droit pour le dépôt des barres de fer et la confection du ferrailage, soit un chantier sur la voie publique. La construction de l'ouvrage ne respecte nullement la configuration du quartier puisque la dalle du 1er étage déborde sur le large trottoir. Enfin, les ouvriers œuvrant

dans ce chantier ressemblent à ceux durant la colonisation: aucune sécurité, ni dans la tenue de travail, ni dans les moyens matériels mis à leur disposition qui sont totalement archaïques. Le côté jardin est à Alger et le côté cour à Mostaganem. Une chute d'un ouvrier sur des barres métalliques eut lieu cette semaine. On aurait souhaité une visite de l'inspection du travail pour vérifier cet accident, la filiation des employés à la CNAS car il est permis de douter fort, le travail au noir est légion ici. Les services juridiques de la wilaya se feront un malin plaisir d'indiquer les références de cet arsenal juridique piétiné. Que l'on ne nous dise pas "il est trop tard" quand le promoteur sera à la terrasse du 7ème étage! Les citoyens algériens ne sont pas dupes. Que veulent exactement ces citoyens réfractaires? Voici leur réponse: Réviser le permis de construire pour une construction RDC+3 au sens de l'article 06 de la loi ci-dessus citée qui stipule que «la hauteur des constructions ne doit pas être supérieure à la hauteur moyenne des constructions avoisinantes», inspecter le chantier et verbaliser le promoteur pour tous les ajouts, manques et dépassements, au sens légal et réglementaire; réparer les désagréments causés au voisinage (plafonds fissurés, peinture et enduit éclatés, détritiques, chaussees rétrécies...). Nul n'est censé ignorer la Loi et personne n'y est au-dessus, a rappelé le Président de la République, à maintes reprises dans ses déclarations.

Police de Mostaganem

Arrestation d'une bande agressive un taxieur et récupération du véhicule

Par Gorine Miloud

Les agents de la 7ème Sûreté urbaine de la wilaya de Mostaganem ont réussi à renverser un réseau criminel, spécialisé dans le vol de véhicules, en arrêtant 04 suspects, âgés de 22 à 43 ans, résidant dans les wilayas de Mostaganem et d'Oran, et en récupérant un véhicule volé. L'affaire a été traitée sur la base d'un appel de la salle de transmission selon lequel un conducteur d'un véhicule avait été agressé à l'aide d'armes blanches prohibées, puis son véhicule avait été volé par des inconnus et ce, après avoir été attiré de la wilaya de Mascara vers celle de Mostaganem, puisque c'est un professionnel dans le transport

de personnes, en usant d'une application électronique pour ce type de transport au niveau du chemin d'évitement à "El Hachem". En profitant d'informations à propos du véhicule, fournies par la victime, des enquêtes approfondies voire des recherches sur le terrain menées par les éléments de la 7ème Sûreté urbaine, sous la supervision du procureur territorialement compétent, on est parvenu à la récupération du véhicule volé avec l'arrestation de 04 personnes impliquées dans l'affaire d'agression suivi par le vol d'un véhicule. Après l'achèvement de toutes les procédures judiciaires, les suspects ont été traduits devant les autorités judiciaires compétentes au niveau territorial.

Mascara

Commémoration du 68ème anniversaire de l'opération Fida

Plusieurs activités ont été organisées, jeudi au musée du Moudjahid de la wilaya de Mascara, à l'occasion de la commémoration du 68ème anniversaire de l'opération Fida de la ville de Mascara, survenue le 26 septembre 1956, a-t-on constaté. Ces activités, organisées par la direction des Moudjahidine et Ayants-droits, en collaboration avec le musée, comprennent des expositions de photos et de documents mettant l'accent sur les événements de cette opération Fida menée par l'Armée de libération nationale (ALN) contre la police du colonisateur français, au centre ville de Mascara. Ces expositions ont connu la présence de chercheurs en histoire de la glorieuse guerre de libération et de professeurs de l'université Mustapha Stambouli de Mascara.

Site Mers Eddadj (Boumerdes)

Découverte de nouveaux vestiges et pièces archéologiques



De nouveaux vestiges et pièces archéologiques ont été découverts par l'équipe de recherche et d'exploration de l'Institut d'archéologie de l'université d'Alger, sur le site archéologique Mers Eddadj de Zemouri, à l'Est de Boumerdes, a indiqué mercredi, une source de l'Institut. Ces découvertes ont été faites au titre des fouilles archéologiques lancées le 17 du mois en cours pour une durée de 15 jours, par une équipe de recherche composée d'une trentaine d'enseignants, chercheurs et étudiants, a indiqué à l'APS l'experte Aicha Hanafi, cheffe de l'équipe de recherche. Elle a ajouté que les premiers travaux de sondage et de fouilles de ce site ont été réalisés en 2017, en application de la décision ministérielle de 2016 portant sur son

classement en tant que monument et réserve archéologique nationale. "Les fouilles se poursuivent à raison d'une opération par an", a-t-elle précisé. L'experte a cité parmi les plus importantes découvertes lors de ces fouilles, une grande habitation, une cour et un puits de cinq (5) m de profondeur, remontant probablement aux IVe et VIe siècles de l'hégire.

A cela s'ajoutent des pièces en céramique, des ustensiles de cuisine en fer et en poterie et des anneaux de fer utilisés pour frapper aux portes, entre autres. A noter que ce site est formé de couches souterraines archéologiques relevant de différentes époques préhistoriques et historiques, jusqu'à l'ère islamique, soit vers les IVe et VIe siècles de l'hégire (entre le Xe et XIIe siècle de l'ère chrétienne). D'après les

opérations de prospection réalisées en son sein et des sources et références historiques, le site renferme la ville historique de Mers Eddadj remontant à l'époque islamique. Cette ville a été construite sur les ruines du port antique "Rusubikari", une importante ville de la Maurétanie césarienne, construite sur les ruines d'un comptoir de négoce de l'époque des carthaginois, au VIe siècle avant J.-C. En 1225, la ville fut l'objet d'une attaque militaire de la part de Yahia Ben Abi Ghania El Miourki, qui avait conduit une importante révolte contre les Almohades, en détruisant leurs villes et forts, dont cette cité qui fut dès lors ensevelie sous le sable pour des siècles, avant sa mise au jour en 2006, selon les mêmes références historiques.

Khenchela

Plus de 3.000 exploitations agricoles raccordées au réseau électrique

Plus de 3.040 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau électrique depuis début 2022 à ce jour, apprend-on mercredi de la direction de distribution d'électricité et de gaz. Selon le chargé de communication de cette direction, Mohamed Tahar Boukehil, le programme de prise en charge des besoins des agriculteurs de la wilaya lancé en 2022 a permis de raccorder au réseau d'électricité 3.040 exploitations agricoles et les travaux sont en cours pour parachever les projets de raccordement de 624 autres exploitations. Des appels d'offres pour les projets de raccordement au réseau d'électricité de 841

exploitations agricoles seront "prochainement publiés" outre le lancement des travaux de raccordement de 65 autres exploitations agricoles dès l'achèvement des procédures administratives et financiers en coordination avec la direction des services agricoles (DSA), selon le même cadre qui a ajouté qu'une enveloppe financière de plus de 5,14 milliards DA a été octroyée pour le raccordement de 4.570 exploitations agricoles au titre du programme complémentaire de développement de la wilaya de Khenchela, du Fonds national de solidarité et de garantie des collectivités locales et du programme national d'électricité

agricole. Le réseau électrique de raccordement de plus de 3.000 exploitations agricoles dépasse les 1.200 km de raccordement, a souligné M. Boukehil qui a relevé que certaines difficultés liées à la topographie des localités concernées ont retardé la réception de certains projets jusqu'à la fin de l'année en cours 2024. Le programme de raccordement de 4.570 exploitations agricoles a pour objectif de mettre en place les facteurs nécessaires pour la relance du secteur agricole dans cette wilaya et en favoriser l'amélioration des rendements, notamment des filières agricoles stratégiques, a-t-on indiqué.

Ain Defla

Plus de 1,8 million de manuels scolaires disponibles pour la rentrée

Plus de 1,8 million de manuels scolaires ont été destinés dans la wilaya d'Ain Defla aux trois cycles éducatifs, au titre de la rentrée scolaire 2024/2025, a-t-on appris lundi, auprès du Centre de distribution et d'édition pédagogique de la wilaya. La wilaya dispose d'un stock de 1.896.417 manuels scolaires, dont 1.263.384 pour le cycle primaire, 449.408 pour le moyen et 183.625 pour le secondaire, a indiqué à l'APS le responsable par inté-

rim du Centre, Bouzad Mokhtar. Il a souligné la distribution de plus d'1,2 million de livres à titre gratuit, dont 823.826 dans le cycle primaire, 338.042 dans le moyen et 92.864 dans le secondaire.

A cela s'ajoute la distribution de 26.460 nouveaux livres d'anglais destinés à la 5e année primaire. Par ailleurs, une vingtaine de points de vente de manuels scolaires ont été ouverts par le Centre de distribution et d'édition pédagogique dans des

librairies agréées et dans des établissements scolaires, dont 10 lycées, 20 CEM et 6 écoles primaires, à travers la wilaya, selon le même responsable. De son côté, la direction du commerce et de la promotion des exportations d'Ain Defla, a lancé le 17 du mois en cours une caravane de vente de livres et de fournitures scolaires devant sillonner les zones reculées de 11 communes de la wilaya jusqu'à la fin de ce mois de septembre.

Sûreté de daïra d'Ouled Yaich (Blida)

Arrestation d'un suspect pour vol d'argent des DAB

Une personne suspectée de vol d'argent des distributeurs automatiques de billets (DAB) de manière frauduleuse, a été arrêtée par les services de la sûreté de wilaya de Blida, a-t-on appris, jeudi, auprès de cette institution sécuritaire. Arrêté par la brigade de la police judiciaire de la sûreté de daïra d'Ouled Yaich dans le cadre de la lutte contre la protection des personnes et des biens, le suspect serait impliqué dans quatre (4) affaires de vol d'argent des DAB, a ajouté la même source. Cette affaire a été traitée suite à des plaintes de citoyens se disant victimes du vol de leur argent durant le retrait de leurs salaires au niveau des DAB de la Cité 1er mai, dans la commune d'Ouled Yaich. Les investigations menées par les services sécuritaires concernés et l'exploitation des caméras de surveillance du centre postal ont permis d'identifier le suspect, ainsi que son mode opératoire pour voler l'argent des victimes, qu'il choisissait parmi les femmes et les personnes âgées. Selon la même source, le suspect avait une méthode particulière pour piéger ses victimes, en les convainquant de changer de distributeur après avoir effectué les procédures de l'opération de retrait et consigné le code secret de leur carte "Dhahabia", sous prétexte que le DAB était en panne. Une fois la victime piégée change de distributeur alors que son code secret est déjà entré dans le premier DAB, le suspect procède au retrait de la somme d'argent, sans que ses victimes ne se rendent compte de la supercherie. Selon les récipients obtenus par les services de la police auprès du centre postal, le suspect a pu retirer ainsi une somme de près de 170.000 DA. Arrêté en flagrant délit de retrait d'argent dans un bureau postal, il a été déferé devant le parquet territorialement compétent.

Djelfa

Le parc hôtelier renforcé avec deux nouvelles structures

Le parc hôtelier de la wilaya de Djelfa a été renforcé, cette année, avec 2 nouvelles structures qui contribueront à la promotion du tourisme intérieur, a-t-on appris, dimanche, de la direction locale du tourisme et de l'artisanat. Il s'agit de la réception de 2 nouveaux hôtels privés, le premier au chef-lieu de Djelfa d'une capacité d'accueil de 120 lits, et le deuxième ouvert en février dernier dans la wilaya déléguée d'Ain Ouessara, doté d'une capacité de 40 lits, a indiqué le directeur local du tourisme, Ali Taouti, en marge d'une journée d'étude sur l'"Activité du secteur touristique, réalité et perspectives" organisée à l'occasion de la Journée mondiale du tourisme (27 septembre). Ces deux nouvelles structures portent le nombre d'hôtels de la wilaya de Djelfa à 18 établissements, avec une capacité d'accueil globale de 1.875 lits. "Un fait qui va sensiblement contribuer à la promotion du tourisme intérieur et des ressources de la wilaya dans le domaine", a estimé le même responsable. Les intervenants à cette journée d'étude, entre représentants d'agences touristiques et d'associations dédiées au tourisme, et des cadres du secteur, ont abordé l'état des lieux du tourisme à Djelfa et les efforts déployés pour assurer un climat d'affaire propice aux investisseurs au niveau des zones d'expansion touristique (ZET), notamment celles dédiées à la promotion du tourisme thermal au regard de la spécificité de cette région comptant nombre de sources thermales. Selon des participants à cette journée, la wilaya de Djelfa compte trois (3) ZET, situées à Sin Elba, chef lieu de Djelfa, El-Mesrane, commune de Hassi Bahbah et Charef. Ces poches foncières sont destinées à l'investissement pouvant assurer la création de plus de 7.000 postes d'emploi.

Togo-Algérie (Qualifs-CAN-2025)

La CAF désigne un quatuor arbitral de la RDC

La Confédération africaine de football (CAF), a désigné un quatuor arbitral de la RD Congo conduit par Jean-Jacques N'dala Ngambo, pour diriger le match Togo-Algérie, le lundi 14 octobre au stade de Kégué à Lomé (17h00, heure algérienne), pour le compte de la 4e journée (Gr.E) des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, a annoncé la Fédération algérienne (FAF) jeudi sur son site officiel. Jean-Jacques N'dala Ngambo (37 ans), sera assisté de ses compatriotes Nabina Blaise Sebutu (1er assistant) et Guylain Bonge Ngila (2e assistant), alors que le quatrième arbitre est Masangune Louis Mwamba.

Le commissaire au match est le Nigérien Mahmoudou Illou. Avant de se rendre à Lomé, les "Verts" recevront le Togo, le jeudi 10 octobre au stade du 19-mai 1956 à Annaba (20h00), pour le compte de la 3e journée des qualifications. Cette rencontre sera dirigée par l'arbitre malien Boubou Traoré, qui sera assisté de ses com-



patriotes Modibo Samaké (1er assistant) et Amadou Belly Guissé (2e assistant). Au terme des deux premières journées disputées courant septembre, l'Algérie trône en tête du groupe E avec 6 points récoltés lors des deux premières victoires contre respectivement la Guinée-équatoriale (2-0) au stade Miloud-Hadefi d'Oran, et devant le Liberia (3-0) à

Monrovia. Le Togo occupe la deuxième place (2 pts), alors que le Liberia et la Guinée-équatoriale ferment la marche avec un point. Les deux premiers des 11 groupes seront qualifiés pour la phase finale de la CAN 2025 (21 décembre 2025- 18 janvier 2026), alors qu'un seul pays se qualifiera pour le tournoi final dans la poule du pays hôte.

Buteur jeudi soir en Europa League avec l'OL

Benrahma débloque son compteur et chasse le doute

Par Rachid B.

En difficulté en ce début de saison, aussi bien en club qu'en sélection, l'attaquant international Saïd Benrahma a retrouvé le chemin des filets en Coupe d'Europe, jeudi soir, avec l'Olympique Lyonnais face aux Grecs de l'Olympiacos. Le succès de l'OL s'est, en effet, dessiné grâce à deux buts portant la griffe DZ. Le premier, à la 66ème minute de jeu, l'oeuvre de Rayan Cherki sur une surpuissante frappe sous la barre après un joli mouvement collectif. Le second, à la 71', signé Saïd Benrahma d'un pointu de près successivement à un superbe service de Wilfried Zaha (2-0) quelques secondes seulement après son entrée en jeu en remplacement de... Cherki! Il faut dire que les chances de voir l'ancien de Brentford débiter cette rencontre comme titulaire n'étaient pas grandes vu sa méforme du moment, confirmée du reste lors de la trêve internationale et ses deux décevantes prestations sous le maillot vert face à la Guinée Équatoriale et au Libéria, En Ligue 1 française, son bilan reste famélique avec 2 matches joués, 2 titularisations et 2 dribbles réussis (seulement) pour 171 minutes passées sur le terrain ce qui laissait à penser à un passage à vide auquel il fallait impérativement mettre fin. C'est désormais chose faite puisque le natif d'Aïn Témouchent a réussi à inscrire son tout premier but de la saison, qui plus est dans une compétition aussi relevée que l'UEFA Europa League, lui qui est entré dans l'Histoire pour être le seul Algérien vainqueur et buteur en finale de l'Europa League Conférence. C'était en juin 2023 avec les Anglais de West Ham en Ligue Europa Conférence, face à la Fiorentina (2-1). Ce succès face au représentant hellène a, évidemment, ravi l'entraîneur de l'OL Pierre Sage dont le coaching a été salué, notamment avec cette entrée



fracassante de Benrahma. «On est contents de notre match, on s'est créé beaucoup de situations. En première mi-temps, j'ai trouvé qu'on n'était pas assez décisifs. En deuxième mi-temps, on a créé plus d'espaces, et ça nous a permis de trouver des brèches et de déséquilibrer l'adversaire pour conclure. À la mi-temps, j'ai un peu secoué les joueurs. Je leur ai dit que c'était inconcevable qu'on ne puisse pas gagner un match comme celui-ci. C'est un groupe réceptif, qui a besoin d'être secoué pour réagir. Aujourd'hui, ils ont répondu à la com-

mande, c'est l'essentiel. Le choix du système est lié au fait que nous avons beaucoup d'ailiers dans notre groupe. On a pu montrer ce soir que, face à un adversaire qui joue avec une défense à cinq, on est capables de répondre en 4-2-3-1. J'ai dit à Rayan de maintenir le rythme. On a laissé certains joueurs au repos ce soir. Une saison est longue, et on aura besoin de tout le monde. Tout le monde jouera cette saison, c'est évident» a, ainsi, déclaré le technicien rhodanien, comme pour illustrer le rôle qu'aura à jouer l'Algérien cette saison.

Transfert

Zamalek fait une offre à Sergio Ramos

Zamalek a fait une offre à Sergio Ramos pour le convaincre de rejoindre ses rangs pour la saison 2024-2025. Libre après son départ de Séville, Sergio Ramos est toujours à la recherche d'un nouveau club. L'ancien joueur du Real Madrid et du Paris Saint-Germain n'est pas encore prêt à met un terme à sa carrière. Selon plusieurs sources concordantes, le club de première division égyptienne Zamalek a entamé les discussions avec l'ancien capitaine du Real Madrid pour un éventuel transfert. L'Espagnol est toujours entrain d'étudier l'offre. Sergio Ramos réfléchit toujours et devrait rendre sa décision après la finale de la Super Coupe CAF.

Football (Championnat féminin)

Réunion de coordination FAF-représentants des clubs

La Fédération algérienne de football (FAF) a tenu une réunion avec les représentants des clubs féminins, mercredi au siège de l'instance fédérale à Dely Brahim (Alger), "dans le cadre de la préparation de la nouvelle saison 2024-2025 de la Ligue nationale de football féminin", a indiqué la FAF dans un communiqué. "Douze (12) clubs féminins ont pris part à cette réunion, présidée par Mme Rafika Guellati, qui était accompagnée du directeur technique national (DTN) Ameer Mansoul et de Djamel Kashi, président de la Ligue féminine de football", précise la même source. Le CF Akbou a dominé outrageusement l'exercice 2023-2024 en s'adjugeant un triplé historique: Championnat-Coupe d'Algérie-Coupe de la Ligue. "Les discussions ont permis aux représentants des clubs présents d'exprimer leurs préoccupations concernant le football féminin en Algérie. Parmi les points abordés figuraient les défis logistiques et financiers auxquels les clubs sont confrontés, ainsi que des propositions pour améliorer la gestion et le développement du championnat", ajoute le communiqué. "Les responsables de la FAF ont exprimé leur volonté d'apporter des solutions concrètes afin d'aider les clubs et assurer le développement du football féminin en Algérie", souligne la même source.

Licence CAF PRO

Reprise de la formation samedi à Alger

Les cours de formation (10e et 11e modules) pour l'obtention de la Licence CAF PRO, reprendront le samedi 28 septembre à Alger, pour les entraîneurs concernés, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF) jeudi. "Cette nouvelle session de formation sera encadrée par Belahcene Matlouche, conseiller technique de la Fédération internationale (FIFA) et instructeur du stage", précise l'instance fédérale dans un communiqué publié sur son site officiel. La cérémonie d'ouverture sera présidée par le directeur technique national (DTN) Ameer Mansoul, et également directeur du stage. La formation, qui se terminera le jeudi 3 octobre 2024, verra la présentation des travaux des stagiaires, précise la même source. "Certains modules précédents ont été assurés par visioconférence, dont le 7e, dirigé par Arsène Wenger, directeur du développement du football mondial à la FIFA", conclut le communiqué.

Marathon de Sidi Bel Abbes

La 2ème édition fin novembre prochain

La wilaya de Sidi Bel Abbes envisage l'organisation de la 2ème édition du marathon de la ville, fin novembre prochain, a-t-on appris, mardi, auprès des services de la wilaya. La cellule d'information et de communication a souligné que le wali Samir Chibani a tenu, lundi soir, une réunion en présence de différents responsables exécutifs, consacrée à la programmation d'une 2ème édition de cette manifestation sportive pour conférer animation et vitalité à Sidi Bel Abbes et faire connaître les sites touristiques et culturelles de la wilaya. Cette manifestation sportive et culturelle verra la participation de 1600 à 1700 athlètes du pays, âgés de 18 ans et plus, à un marathon de 10 km pour la course populaire, 21 km pour les amateurs et 42 km pour les coureurs professionnels, ainsi que des personnalités culturelles et sportives, a déclaré le directeur du Marathon, H'mida Ayachi. La même source a souligné que cette deuxième édition, qui coïncide avec le 70ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération, sera baptisée "Session Palestine" pour revêtir une dimension arabe et internationale. Des films documentaires algériens et palestiniens seront projetés, en présence de réalisateurs et comédiens, en collaboration avec les ministères des Moudjahidine et de la Culture et des Arts.

Début de réception des candidatures pour le soutien des projets cinématographiques

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé le début de réception des candidatures afin de bénéficier d'aides pour financer "la production de films cinématographiques et la coproduction", "l'écriture de scénarios de films", ainsi que la "post-production" et ce, dans le cadre du soutien de l'Etat aux projets cinématographiques au titre de l'année 2025, a indiqué jeudi un communiqué du ministère.

Ce soutien concerne la production de films (long-métrage, court-métrage et documentaire) qui répondent aux critères artistiques et techniques du secteur cinématographique, ainsi que la post-production, à condition que le sujet du film ne soit pas déjà exploité et que la contribution de chaque coproducteur soit clairement définie (en cas de coproduction).

Le dossier technique de candidature comprend plusieurs pièces, dont une demande de soutien accompagnée d'une lettre explicative du projet, le titre provisoire du film, un résumé du projet, le scénario complet enregistré auprès de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA), une fiche technique, un devis détaillé sous forme de chapitres, un plan de financement, un plan de travail (précisant les lieux de tournage et les délais d'exécution), les principaux acteurs candidats (au moins 3), ainsi que le CV du producteur, du réalisateur et du scénariste.

Les dossiers de candidature pour la production de films cinématographiques (long-métrage, court-métrage et films documentaires) doivent être déposés auprès de la Direction du développement et de la promotion des arts au siège du ministère, en versions papier et numérique. La période de réception des projets est fixée à 90 jours à compter de la date de cette annonce.

Les œuvres seront évaluées par la Commission de soutien public au cinéma après examen de tous les dossiers, et les projets acceptés seront annoncés sur le site officiel du ministère après délibération de ladite commission.

Par ailleurs, le dossier administratif des candidats doit comprendre plusieurs documents, dont les Statuts de la société de production, un certificat délivré par l'administration fiscale attestant que la situation fiscale de la société est légale, un agrément d'une société de production cinématographique, une déclaration sur l'honneur signée par le producteur attestant que sa société est en règle vis-à-vis des techniciens, des acteurs et de toute personne physique ou morale ayant contribué à ses productions précédentes, tout en définissant les éventuels financeurs du projet par des documents et engagements écrits.

La 12ème édition du Festival international d'Oran du film arabe en octobre



La 12ème édition du Festival international d'Oran du film arabe (FIOFA) se tiendra du 4 au 10 octobre prochain, avec la projection de plus de 60 œuvres cinématographiques, a annoncé jeudi le Commissariat de cette manifestation culturelle.

Après une éclipse de six années, le FIOFA est de retour dans la capitale de l'Ouest, avec une nouvelle édition, un esprit novateur et une administration avide de cinéma et d'art, qui a concocté un programme ouvert à tous, a indiqué le ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, dans un éditorial de la publication spécialement dédiée à cette manifestation et éditée par le Commissariat du Festival.

La projection de plus de 60 œuvres cinématographiques est prévue "pour séduire et révéler

la créativité cinématographique du Monde arabe", a déclaré M. Mouloudji, faisant observer que "l'absence de ce festival était due à des circonstances ayant affectées le monde entier". Et d'ajouter que le festival a demeuré intact dans la mémoire des cinéastes, qui aspiraient à sa réédition.

41 œuvres cinématographiques, dont 11 longs métrages de fiction, 12 courts métrages de fiction, 10 longs documentaires et 8 courts documentaires, en compétition, seront évaluées par un jury, présidé par l'artiste Sami Boualdjia, le cinéaste irakien Abbas Fadhel et le réalisateur syrien Djoud Saïd, a-t-on indiqué. Un autre jury, composé de trois membres, est spécialement créé pour le "Prix de la critique", a-t-on ajouté. Le cinéma palestinien sera à l'honneur du festival

avec un programme intitulé : "Distance zéro d'Oran à Ghaza", qui regroupe les créations de 22 cinéastes palestiniens de Ghaza. Le FIOFA sera marqué aussi par la présentation d'un programme irakien intitulé : "Regard sur le cinéma irakien" et qui réunit cinq œuvres filmiques.

Lors de cette édition, un hommage sera rendu au réalisateur grecque Costa Gavras, à la productrice de films, la Française Michelle Ray Gavras, ainsi qu'au comédien égyptien Fathi Abdelwahab. Au programme de cette 12ème édition figure également la projection des "Documentaires d'Oran", "Tapis rouge", "Classiques d'Oran", ainsi que des ateliers d'actorat et de master classes, dont l'animation sera assurée par Rachid Bouchareb et le critique libanais, Ibrahim El-Ariss.

Hommage au maître du hawzi Mohamed Ghaffour au TNA

Le Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine-Bachtarzi (Alger) a abrité, mercredi soir, une cérémonie en hommage au maître du hawzi, Cheikh El Hadj Mohamed Ghaffour, en reconnaissance de son riche parcours artistique et de son rôle dans la préservation du patrimoine musical andalou algérien.

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a présidé la cérémonie organisée à l'initiative de l'Association artistique et culturelle "3e Millénaire", avec la participation du TNA et de l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA), en présence de plusieurs personnalités culturelles et artistiques, ainsi que de la famille de l'interprète de la célèbre qacida "Welfi Meriem", El Hadj Mohamed Ghaffour (94 ans).

Intervenant à cette occasion, la ministre de la Culture et des Arts a salué la contribution de ce "chantre de la musique hawzi" au rayonnement de la culture algérienne et à la préservation de son patrimoine musical.

Elle a aussi salué l'association "3e Millénaire" pour les hommages qu'elle rend aux "figures emblématiques de la culture et de l'art algériens". Ces initiatives, a-t-elle dit, "ont vocation à



ancrer la culture de la reconnaissance envers tous les artistes qui ont grandement contribué à la préservation de l'art et du patrimoine culturel national authentique".

Dans une déclaration à l'APS, l'artiste El Hadj Mohamed Ghaffour a exprimé sa joie et sa gratitude pour cette louable initiative, sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts. "C'est en quelque sorte le

couronnement de mon long parcours artistique (1948-2010)", a-t-il dit, estimant que "la relève est assurée".

La cérémonie s'est déroulée dans une ambiance festive avec la participation de grands artistes, dont Abdelkader Chaou, Samir Toumi et Zakia Kara Terki, qui ont enchanté le public avec des morceaux de musique hawzi de style nedromi et des extraits de noubas andalouses. Malgré son âge avancé, El Hadj Mohamed Ghaffour est monté sur scène pour interpréter des extraits de son répertoire musical.

Né en 1930 à Nedroma, dans la wilaya de Tlemcen, Cheikh El Hadj Mohamed Ghaffour a appris la musique auprès de son oncle dans les années 1940, avant de rejoindre des associations artistiques et de lancer sa carrière en chantant dans les mariages et les événements religieux. Lors de la guerre de libération, il rejoint la lutte dans les rangs du Front de libération nationale (FLN). Après l'indépendance, il fonde l'association El Mouahidia avec laquelle il remporte, en 1969, le premier prix au Festival de la musique chaâbi à Alger. Il a depuis participé à plusieurs festivals de la chanson andalouse et représenté l'Algérie lors de nombreux événements culturels internationaux.

www.lecarrefouralgerie.dz

TF1

2

05h00 TFou
10h00 Téléshopping samedi
10h45 Petits plats en équilibre
10h50 Les douze coups de midi
11h50 Petits plats en équilibre
11h55 Météo
12h00 JT 13h
12h40 Grands reportages
13h50 Reportages découverte
15h10 Les Docs du week-end
16h50 50mn Inside
18h00 50mn Inside le mag
18h50 Les nouveaux modèles
18h55 Météo
19h00 JT 20h
19h45 Darooma
19h50 Tirage du Loto
19h55 Nés pour bouger
20h00 Quotidien express
20h05 Météo
20h10 The Voice Kids
22h40 Le grand bêtisier de l'été
23h20 Tirage de l'EuroMillions
23h25 Qui veut gagner des millions ?
02h35 Programmes de la nuit

11h55 Journal Météo Climat
12h20 13h15, le samedi...
13h05 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
14h00 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
15h00 Au bout de l'enquête, la fin du crime parfait ?
15h55 Affaire conclue
17h00 Tout le monde a son mot à dire
17h35 N'oubliez pas les paroles
18h10 N'oubliez pas les paroles
18h55 Journal
19h00 Journal
19h30 20h30, le samedi
19h55 Journal
19h59 Les Etoiles du sport et de la santé
20h02 Vestiaires
20h10 100 % logique : la réponse est sous vos yeux
22h20 Quelle époque !
00h10 Planète Rap
01h00 Simon Coleman
01h55 Simon Coleman

CANAL+

3

08h28 Les génies de la nature
09h21 Cocorico
10h50 La boîte à questions
10h57 Têtâtête(s)
11h15 L'hebd'Hollywood
11h27 Le cercle
12h17 Canal Sports Club
12h27 Newcastle / Manchester City
14h35 Journal des coupes d'Europe
14h54 Canal Sport News
15h15 Avant-Match Top 14
15h27 Multirugby
17h44 Canal Sports Club
18h50 Canal Rugby Club 1re partie
20h00 Avant-Match Top 14
20h05 Pau / Stade Français
22h01 Canal Rugby Club le débrief
22h23 Juan LeBron, danse avec le loup
23h05 Sound of Freedom
01h12 Strange Way of Life

05h01 Shaun le mouton
06h32 Coop Troop
08h05 Les Dalton
08h35 Mr Magoo
09h05 Rencontres à XV
09h30 Consomag
10h15 Des régions gourmandes
10h50 Outremer.l'info
11h00 Enquêtes de région le mag
11h15 ICI 12/13
11h55 Cyclisme : Championnats du monde sur route
15h50 Expression directe
15h55 Le jeu des 1000 euros
16h25 Slam
17h05 Questions pour un champion
18h00 ICI 19/20
18h55 Tout le sport
19h30 Saveurs de saison
19h35 Cuisine ouverte
20h05 Mémoires à vif
21h35 De miel et de sang
00h05 Cinéma de minuit
00h10 Bob le flambeur
01h50 La p'tite librairie

6

arte

05h05 M6 Kid
06h45 Absolument stars
09h10 66 minutes : le doc
09h55 66 minutes : grand format
10h45 66 minutes : grand format
11h40 Météo
11h45 Le 12.45
12h30 Scènes de ménages
13h35 Chasseurs d'appart'
18h40 Météo
18h45 Le 19.45
19h25 Scènes de ménages
20h10 Pékin express
21h05 Pékin express
22h35 Débrief express, retour sur la course
23h10 Les traîtres : nouvelle génération
00h30 Programmes de la nuit

11h00 Europe sauvage, la part de l'homme
11h45 Europe sauvage, la part de l'homme
12h30 Un joyau à la française, la cathédrale de Cologne
14h10 Les maîtres des abeilles
14h40 Mes Pyrénées secrètes
15h35 Invitation au voyage
15h15 L'Inde, l'autre pays du par-fum
16h50 Sous la yourte, l'école des nomades du Kirghizstan
17h35 Arte reportage
18h30 Le dessous des cartes
18h45 Arte journal
19h05 28 minutes samedi
19h50 Pompéi, ses nouveaux secrets
20h45 Pompéi, ses nouveaux secrets
21h45 Pompéi, ses nouveaux secrets
22h40 Orages, grêle et pluies : ça se précipite !
23h45 In Bed with Michel Gondry
00h40 Echoes with Jehnny Beth

Votre soirée

TF1

20h10

THE VOICE KIDS



Nikos Aliagas et Karine Ferri animent la demi-finale de la 10e saison du célèbre télécrochet pour enfants âgés entre 7 et 15 ans. Lors de cette épreuve redoutable et terriblement redoutée, ce sont les coachs qui forment les trios qui s'affronteront. Pour les épauler dans cette tâche, ils peuvent compter sur l'aide précieuse de leurs amis artistes : Patrick Fiori est accompagné de Santa et Patrick Bruel, Slimane de Dadju et Chimène Badi, Claudio Capéo est associé à Arnaud Ducret et Mosimann, et Lara Fabian, quant à elle, a fait appel à Garou et Tayc.

6

20h10

PÉKIN EXPRESS



Cette troisième étape démarre à Jaipur. Pour quitter la capitale du Rajasthan, les candidats doivent d'abord reconnaître des musiques de films interprétés au bansuri (flûte traversière). Direction ensuite la carrière de marbre blanc de Kishanghar où les binômes rejoignent Stéphane Rotenberg chaussés de skis avant de dormir chez l'habitant et de rejoindre la ligne d'arrivée avec un objectif : ne pas terminer dernier et ainsi, éviter le duel final à l'issue duquel le perdant est éliminé. Dans cet épisode, un des duos se voit doter de l'avantageux drapeau rouge.

3

20h11

MÉMOIRES À VIF



Un adjoint au maire périt dans sa piscine le jour d'une commémoration pour les harkis. Deux commandants de police, aux profils contrastés, se chargent de l'enquête. Ils découvrent une série de meurtres liés au sort des harkis en France après la guerre d'Algérie. Leurs investigations les amènent à explorer les camps de travail où ces auxiliaires de l'armée française ont été confinés. Au fil de l'enquête, les policiers se trouvent confrontés à leur propre histoire familiale, ravivant des souvenirs enfouis. Pour eux, l'affaire prend une dimension personnelle inattendue.



Secrétaire Général de l'ONU Le Liban «au bord du gouffre»



Le Secrétaire Général de l'ONU, Antonio Guterres, a prévenu mercredi devant le conseil de sécurité des Nations unies, que le Liban, "est au bord du gouffre", en raison de l'escalade des agressions sionistes. "L'enfer se déchaîne au Liban", a déclaré M. Guterres, devant les membres du Conseil de sécurité, lors d'une réunion en urgence, pour faire le point sur la situation dans ce pays, ajoutant que "nous devrions tous être alarmés par l'escalade" et que "le Liban est au bord du gouffre". Le SG de l'ONU a salué tous les efforts diplomatiques déployés jusqu'à présent pour faire reculer la violence et a promis le soutien continu de l'ONU à un cessez-le-feu et à une augmentation de l'aide humanitaire aux civils libanais touchés. "Malgré les conditions dangereuses, nos soldats de la paix restent en poste", a-t-il déclaré, faisant référence à la Force intérimaire des Nations Unies, la FINUL, qui est déployée depuis des décennies dans le sud du Liban, appelant le conseil de sécurité à travailler de concert pour aider "à éteindre cet incendie", et à arrêter les massacres et les destructions. "On ne peut permettre que le Liban devienne un autre Ghaza", a-t-il conclu.

Agression sioniste sur le Liban

HRW appelle à diligenter une enquête internationale

L'ONG Human Rights Watch (HRW) a averti, mercredi, que les raids sionistes sur le Liban expose la vie des civils à un "grave risque", appelant à diligenter une enquête internationale sur l'agression. "Les Nations Unies devraient diligenter d'urgence, avec le soutien des Etats membres de l'ONU, une enquête internationale sur les récentes hostilités au Liban (...), et cette enquête devrait rapidement débiter, afin de recueillir des informations, tirer des conclusions sur les violations du droit international et formuler des recommandations pour que les auteurs de telles violations en soient tenus responsables", indique l'ONG. "Des centaines de personnes ont été tuées au Liban en une seule journée, des milliers de personnes ont été blessées et contraintes de fuir leurs foyers, et des centaines de maisons, d'entreprises et de fermes ont été détruites", a déclaré Lama Fakhri, directrice de la division Moyen-Orient et Afrique du Nord à Human Rights Watch. Enfin, Human Rights Watch a appelé les pays à "suspendre l'assistance militaire et les ventes d'armes (à l'entité sioniste), compte tenu du risque réel qu'elles soient utilisées pour commettre de graves abus". Les récentes frappes aériennes de l'armée sioniste sur le Liban ont fait 558 martyrs. Ces agressions se sont poursuivies mardi et mercredi.

Conseil de sécurité

L'Algérie souligne son engagement à défendre les causes arabes

L'Algérie a souligné, jeudi de puis New York, par la voix du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf, son engagement à défendre les causes arabes au Conseil de sécurité des Nations Unies. Intervenant lors de la séance de dialogue interactif de haut niveau entre le Conseil de sécurité et la Ligue arabe, M. Attaf a précisé que "l'Algérie, en tant que membre arabe du conseil, n'a cessé de déployer tous ses efforts pour faire entendre haut et fort la voix arabe au sein du Conseil, une voix qui tient pleinement compte de la situation et des attentes dans la région arabe et qui n'hésite jamais à défendre ses causes justes". Le ministre des Affaires étrangères a affirmé, dans ce cadre, que l'Algérie était en faveur de l'intensification du dialogue et du renforcement de la coopération entre le Conseil de sécurité et la Ligue arabe en vue d'appuyer les efforts collectifs au service de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans la région arabe. Rappelant la centralité de la cause palestinienne et la nécessité de la placer au cœur du partenariat entre la Ligue arabe et le Conseil de sécurité, M. Ahmed Attaf a dénoncé l'escalade sioniste dans la région qui vise à détourner l'attention de la communauté internationale de la guerre génocidaire qui fait rage à Ghaza. Et



d'insister, par là même, sur la nécessité de mettre un terme définitif à la tragédie de Ghaza pour parvenir à une désescalade. "De même que l'escalade a commencé à Ghaza, l'apaisement doit aussi commencer à Ghaza, en imposant un cessez-le-feu immédiat, total et permanent", a soutenu M. Attaf. Le ministre a également appelé à éviter de séparer les priorités d'un cessez-le-feu et de l'amélioration de la situation humanitaire à Ghaza de l'impératif de parvenir à une solution juste et pérenne à la question palestinienne, notamment en accélérant la tenue d'une conférence internationale pour la paix,

sous l'égide de l'ONU, dans les plus brefs délais. Les dangereux développements dans la région en raison de l'agression et de l'escalade sionistes ne sont pas les conséquences de conflits limités dans le temps et dans l'espace, mais s'inscrivent dans le cadre du projet de "Grand Israël", que la puissance occupante tente de concrétiser à travers le déplacement des palestiniens hors de Ghaza et de la Cisjordanie, le rejet de la solution à deux Etats, l'imposition d'un blocus étouffant à l'Autorité palestinienne et l'accélération de l'implantation de colonies à El-Qods Est et en Cisjordanie, a prévenu M. Attaf.

New York

Attaf réaffirme l'engagement de l'Algérie à soutenir l'UNRWA

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a affirmé, jeudi depuis New York, l'engagement "fort et sincère" de l'Algérie à poursuivre son soutien à "l'UNRWA", ajoutant que cette dernière doit continuer à exister tant qu'il y a des réfugiés palestiniens privés de leur droit inaliénable au retour à leur pays. Dans une allocution prononcée lors de la réunion ministérielle des principaux partenaires pour le soutien à l'Agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), M. Attaf souligné

que "l'Agence mérite un soutien politique plus fort et davantage d'aides financières de la communauté internationale". L'Algérie réitère "son soutien immuable à l'UNRWA et rappelle la contribution financière de 15 millions USD qu'elle avait consacré, avril dernier, au budget de cette agence onusienne", poursuit M. Attaf. Elle réaffirme également "son engagement fort et sincère à poursuivre son soutien à l'UNRWA pour ce qu'elle apporte et ce qu'elle représente aux yeux du peuple palestinien en général et des réfugiés palestiniens en particulier", a assuré le ministre. "Le

rôle majeur, existentiel et salutaire de l'UNRWA est principalement lié à la résolution de l'AG de l'ONU n194, c'est pourquoi, l'Agence doit continuer à exister tant qu'il y'a des réfugiés palestiniens privés de leur droit inaliénable au retour à leur pays", a-t-il fait savoir. Déplorant les tentatives récurrentes de vouloir ternir l'image de l'UNRWA et de la liquider "pour rayer un des principales composantes de la cause palestinienne, à savoir la question des réfugiés", M. Attaf a qualifié ces agissements de "lamentables et d'inacceptables".

En raison des frappes des forces sionistes

70 100 déplacés au Liban

Plus de 70 000 personnes déplacées en raison de l'agression des forces d'occupation sionistes au Liban ont été enregistrées à ce jour, réparties sur 533 centres d'hébergement à travers le pays, a annoncé le ministre libanais de l'Intérieur, Bassam Mawlawi. Lors d'une conférence de presse tenue au siège du ministère à Beyrouth, M. Mawlawi a indiqué que "Le département de l'Intérieur et les autorités au Liban cherchent à sécuriser les malades et les personnes à mobilité

réduite parmi les déplacés, et à les installer dans des centres d'hébergement". "Notre réponse concerne les Libanais déplacés, mais nous sommes aux côtés de chaque personne dans le besoin, et il existe des centres d'hébergement dans la Bekaa destinés aux Syriens", a-t-il ajouté. Et d'indiquer que "13 500 Syriens ont quitté le Liban en direction de la Syrie". Bassam Mawlawi a salué la solidarité et la cohésion du peuple libanais pendant cette crise, alors que l'aviation de l'armée sioniste

poursuit ses frappes contre les civils au Liban. Il a souligné que le ministère de l'Intérieur va prendre part à des réunions publiques et maintenir un contact permanent avec les gouverneurs pour connaître les besoins des personnes déplacées. Lundi matin, l'armée d'occupation sioniste a lancé l'attaque "la plus violente, la plus étendue et la plus intensive" contre le Liban, qui a fait 640 martyrs dont des enfants et des femmes et 2505 blessés ainsi que des milliers de déplacés.